

FONDS AFRICAIN DE DEVELOPPEMENT



PROGRAMME : PROGRAMME DE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS STATISTIQUES, PHASE V

**PAYS : MULTINATIONAL (TOUS LES PMR ADMISSIBLES AU BÉNÉFICE DU FAD, LES CER, LES OSR ET LES CFS)
P-Z1-K00-099**

RAPPORT D'ÉVALUATION

Date : 3 mars 2021

ÉQUIPE D'ÉVALUATION	Coordonnateurs d'activités	M. Rees MPOFU	Statisticien principal	ECST.2/RDGS	
		M. Tabo SYMPHORIEN NDANG	Statisticien principal	ECST.2	
			M. Constant ADENIYI	Consultant	RDGS
			Mme Olakemi SALAU	Conseil juridique régional principal	PGCL1
			M. Erick MARIGA	Analyste supérieur des politiques/chargé de la fragilité	RDTS
			Mme Rosemary Bokang MOKATI-SUNKUTU	Coordinatrice de l'intégration régionale	RDGS
			M. Timothy MKANDAWIRE	Spécialiste en chef de la gestion financière	SNFI
			M. Vincent NGENDAKUMA	Statisticien principal	ECST.2
			M. Yassine JJMAL	Statisticien supérieur	ECST.1
			M. Momar KOUTA	Chargé des systèmes d'information statistique	ECST.1
			Mme Hazel MANDO	Chargé supérieur des opérations de passation des marchés	COZM
			M. Kalaluka MUNYINDA	Assistant aux décaissements	COZM
			Mme Linet MIRITI	Spécialiste principale des questions de genre	RDGS4
			Mme Sarah FAHN	Chargée principale des décaissements	FIFC3
			Directeur Général		Mme Marie-Laure AKIN- OLUGBADE
Mme Nenna NWABUFO	Directrice générale	RDGE			
M. Mohamed EL AZIZ	Directeur général	RDGN			
Mme Leila Mokadem	Directrice générale	RDGS			
M. Serge N'Guessan	Directeur General	RDGC			
Directeur Sectoriel		M. Lamin BARROW	Directeur général p.i.	RDNG	
		M. Charles L. LUFUMPA	Directeur	ECST.0	
Chefs de Division sectoriels		M. Ben Paul Mungyereza	Chef de division	ECST.2	
		M. Louis Koua KOUAKOU	Chef de division	ECST.1	
PAIRS EXAMINATEU RS		M. Anthony SIMPASA	Économiste spécialiste en chef	ECCE	
		Mme Jacqueline O. LYAKURWA	Conseillère	ECNR	
		Mme Rosemond OFFEI – AWUKU	Économiste du développement en chef	AHHD0	
		M. Marc Koffi KOUAKOU	Statisticien économiste	AHGC1	
		Mme Mary Mildred WANYONYI	Statisticienne principale	ECST.2	
		Mme Roza Mamuye BORA	Statisticienne supérieure	ECST.1	
		M. Edward B. SENNOGA	Économiste spécialiste en chef	ECCE	
M. Gérard BIZIMANA	Macroéconomiste	RDGC0			
		Mme Caroline Bernice Akishule NTUMWA	Économiste pays supérieure	ECCE	

FONDS AFRICAIN DE DEVELOPPEMENT



MULTINATIONAL

**PROGRAMME DE RENFORCEMENT DES CAPACITES STATISTIQUES,
PHASE V (PRCS-5)**

RAPPORT D'EVALUATION

**ECST/PGCL
Mars 2021**

Publication autorisée

Publication autorisée

TABLEAU DES MATIÈRES

I	ORIENTATION STRATÉGIQUE ET JUSTIFICATION	1
1.1.	Liens entre le projet et les stratégies et objectifs régionaux et nationaux	1
1.2.	Justification de la participation de la Banque.....	3
1.3.	Coordination et collaboration des partenariats	6
II.	DESCRIPTION DU PROJET	7
2.1	Objectifs et composantes du projet	7
2.2	Solution technique sélectionnée et alternatives explorées	11
2.3	Type de projet.....	12
2.4	Coût du projet et modalités de financement.....	12
2.5	Zone et population cibles du projet	13
2.6	Processus participatif pour l'identification, la conception et la mise en œuvre du Projet ...	14
2.7	L'expérience de la Banque, les enseignements tirés de la conception des projets	15
2.8.	Indicateurs clés de performance	16
III.	FAISABILITÉ DU PROJET.....	16
3.1.	Performances économiques et financières	16
3.2.	Impacts environnementaux et sociaux	16
IV.	MISE EN ŒUVRE.....	18
4.1.	Modalités de mise en œuvre.....	18
4.2.	Marchés publics.....	19
4.3.	Gestion financière, audit et modalités de décaissement :	20
4.4.	Suivi	21
4.5.	Gouvernance.....	22
4.6.	Durabilité.....	22
4.7.	Gestion des risques.....	22
4.8.	Renforcement des connaissances	23
V.	INSTRUMENTS JURIDIQUES ET POUVOIRS	24
5.1	Instrument juridique	24
5.2	Conditions de l'intervention de la Banque	24
5.3	Conformité aux politiques de la Banque	25
VI.	RECOMMANDATION	25
	Annexe 1. Taux de change officiels du marché par rapport aux PPA	I
	Annexe 2 : Liste de contrôle des critères de financement des BPR.....	II
	Annexe 3. Budget détaillé pour les ateliers, les services de consultants et la gestion de projet	VI

Équivalences monétaires

Novembre 2020

1 UC	=	1,39589 USD
1 USD	=	0,716 UC

Exercice budgétaire

Du 1^{er} janvier au 31 décembre

Système métrique

1 tonne	=	2 204 livres (lb)
1 kilogramme (kg)	=	2 200 lb
1 mètre (m)	=	3,28 pieds (pi)
1 millimètre (mm)	=	0,03937 pouce
1 kilomètre (km)	=	0,62 mille

Sigles et abréviations

AFRISTAT	Observatoire économique et statistique de l'Afrique subsaharienne
AGC	Augmentation générale du capital
AIA	Autoroute de l'information en Afrique
AIDI	Indice de développement des infrastructures en Afrique
AIA	Initiative de l'autoroute de l'information en Afrique
AIKP	Programme de connaissance sur l'infrastructure en Afrique
ARII	Indice d'intégration régionale de l'Afrique
AT	Assistance technique
BAD	Banque africaine de développement
BMGF	Bill & Melinda Gates Foundation
BPR	Bien public régional
CAE	Communauté d'Afrique de l'Est
CAPI	Entretien personnel assisté par ordinateur
CEA	Commission Économique pour l'Afrique
CEDEAO	Communauté Économique Des États de l'Afrique de l'Ouest
CER	Communauté économique régionale
CFS	Centre de formation statistique
COMESA	Marché commun pour l'Afrique orientale et australe
CRFA	Évaluation de la résilience et de la fragilité des pays
CRVS	Enregistrement des faits d'état civil et statistiques de l'état civil
CSI	Indicateur statistique de base
CSIR	Cadre stratégique d'intégration régionale
CUA	Commission de l'Union Africaine
DIB	Laboratoire d'innovation des données
DSIR	Document stratégique sur l'intégration régionale
DSP	Document de stratégie pays
DSS	Documents Standards de Consultation
EAC	Communauté d'Afrique de l'Est
EBM	Enquête sur le budget des ménages
EYE	Indice d'emploi des jeunes
FAD	Fonds africain de développement
FBCF	Formation brute de capital fixe
FDES	Cadre pour le développement des statistiques de l'environnement
FMI	Fonds monétaire international
GARD	Gestion axée sur les résultats de développement
IHPC	Indice harmonisé des prix à la consommation
INS	Institut national de la statistique
IPC	Indice des prix à la consommation
KMS	Stratégie de gestion des connaissances de la Banque
MAPS	Plan d'action de Marrakech pour les statistiques
MPPM	Méthodes et Procédures standard de Passation des Marchés
MSCD	Ensemble minimal de données de base
MSQC	Méthode de Sélection basée sur les Qualifications des Consultants
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
ODD	Objectifs de développement durable
OSR	Organisation sous-régionale
PAMS	Plan d'action de Marrakech pour la statistique

PARIS21	Partenariat statistique au service du développement au XXIe siècle
PCI	Programme de comparaison internationale
PDSRI	Plan de développement stratégique régional intégré
PIB	Produit intérieur brut
PIU	Unité de mise en œuvre des projets
PMB	Méthodologie de la Banque en matière de passation de marchés
PMR	Pays membre régional
PND	Plan national de développement
PNRD	Page Nationale Récapitulative des données
PPA	Parité de pouvoir d'achat
PRCS	Programme de renforcement des capacités statistiques
PRIDS	Plan régional intégré de développement stratégique
RAP	Rapport d'achèvement de projet
RAT	Rapport d'Avancement Trimestriel
RCS	Renforcement des capacités statistiques
REC	Communauté économique régionale
REP	Rapport d'évaluation des projets
RFI	Rapports Financiers Intermédiaires
RSE	Registre statistique des entreprises
SADC	Communauté de développement de l'Afrique australe
SCN	Système de comptabilité nationale
SDMX	Echange de données et de métadonnées statistiques
SGC	Stratégie de gestion des connaissances
SHASA	Stratégie pour l'harmonisation des statistiques en Afrique
SNDS	Stratégie nationale de développement de la statistique
SPME	Système de Passation des Marchés de l'Emprunteur
SQC	Sélection basée sur la Qualité et les Coûts
SRDS	Stratégie régionale de développement de la statistique
SSA	Système statistique africain
SSDS	Stratégie sectorielle de développement de la statistique
SSN	Système statistique national
TIC	Technologies de l'information et de la communication
UA	Union Africaine
UC	Unité de compte
UMA	Union du Maghreb arabe
ZLECA	Zone de libre-échange continentale africaine

Informations sur le don

Fiche du client

DESTINATAIRE :**COMESA****BÉNÉFICIAIRES :**

Tous les PMR admissibles au bénéfice du FAD : Bénin ; Burkina Faso ; Burundi ; Cameroun ; République centrafricaine ; Tchad ; Comores ; Côte d'Ivoire ; République Démocratique du Congo ; Djibouti ; Erythrée ; Éthiopie ; Ghana ; Guinée ; Guinée-Bissau ; Kenya ; Lesotho ; Libéria ; Madagascar ; Malawi ; Mali ; Mauritanie ; Mozambique ; Niger ; Rwanda ; São Tomé et Príncipe ; Sénégal ; Sierra Leone ; Somalie ; Soudan du Sud ; Soudan ; Tanzanie ; Gambie ; Togo ; Ouganda ; Zambie ; Zimbabwe. Il comprendra également toutes les communautés économiques régionales (CER), les Centres de formation statistique (CFS1) et AFRISTAT.

ORGANISME D'EXÉCUTION :

Secrétariat du COMESA

Plan de financement

Source	Montant (UC)	Instrument
FAD-15 (BPR)	10 000 000,00 UC	Don
COMESA	982 072,94 UC	En nature
Fondation Bill Melinda Gates	3 546 125,00 UC	Don
PMR	5 000 000,00 UC	En nature
COÛT TOTAL	19 528 197,94 UC	

Calendrier - Principaux jalons (prévus)

Approbation de la note conceptuelle	16 octobre 2020
Approbation du rapport d'évaluation (par l'équipe régionale)	11 novembre 2020
Approbation du don par le Conseil	27 janvier 2021
Entrée en vigueur	Janvier 2021
Décaissement du don	Février 2021
Dernier décaissement	Février 2022
Achèvement	Décembre 2022

¹ Les CFS comprennent le Centre de formation statistique d'Afrique de l'Est (EASTC), l'Institut régional d'études démographiques (RIPS), l'École de statistique et de planification de l'Université de Makerere (CoBAMS), l'Institut de formation et de recherche démographiques (IFORD), l'École nationale supérieure de statistique et d'économie appliquée d'Abidjan (ENSAE), l'École nationale de la statistique et de l'analyse économique de Dakar (ENSAE), l'École nationale d'économie appliquée et de management de Cotonou (ENAM) et l'Institut national de statistique et d'économie appliquée (INSEA) de Rabat.

Résumé du Projet

Vue d'ensemble du projet

- Sur la période 2016-17, la BAD a conduit le processus de préparation de la deuxième phase de la Stratégie d'harmonisation des statistiques en Afrique (SHaSA-2) pour couvrir la période 2017-2026. La SHaSA.2 a été approuvée par le sommet des chefs d'État de l'UA en janvier 2018 (annexe 4 dans les annexes techniques). La stratégie vise à fournir la base statistique du programme d'intégration africaine adopté par les chefs d'État et de gouvernement de l'UA.
- La Banque a également été chargée par les chefs d'État et de gouvernement de l'UA de piloter régulièrement la mobilisation de ressources financières pour mettre en œuvre la SHaSA. La phase 5 du programme de renforcement des capacités statistiques proposé (PRCS-5) est donc la contribution de la Banque à la mise en œuvre du SHaSA-2, concrétisant ainsi les aspirations des dirigeants africains.
- Le programme proposé est le cinquième (PRCS-5) depuis 2002 et s'appuie sur de nombreuses années d'expérience pratique accumulée et une valeur ajoutée supplémentaire au système statistique africain. Le PRCS vise à construire un système statistique africain efficace qui génère des informations statistiques fiables, harmonisées et opportunes couvrant les dimensions du développement politique, économique, social, environnemental, climatique et culturel pour soutenir le programme d'intégration africaine.
- Une intégration régionale réussie exige des données précises, fiables, opportunes, harmonisées et comparables au sein et à l'échelle des Communautés économiques régionales (CER) pour appuyer les politiques, la planification, la surveillance et l'évaluation des projets et programmes de développement. Cela est conforme au traité d'Abuja de 1991, qui prévoyait la création de la Communauté économique africaine, dotée d'une monnaie unique. Les CER constituent les pierres angulaires du programme d'intégration et doivent donc développer au fil du temps des capacités statistiques de niveaux appropriés pour faciliter le processus d'intégration totale. Le programme proposé vise à répondre à ce besoin et à faire progresser le processus.
- Le défi inhérent auquel le Système statistique africain est confronté est l'incapacité de plusieurs pays membres régionaux (PMR) à entreprendre des enquêtes et des recensements standard dans les délais, conformément aux meilleures pratiques internationales. Certains PMR ne respectent pas l'exigence de réviser régulièrement les pondérations de leur indice national des prix à la consommation (IPC), en raison de données obsolètes. Les IPC nationaux calculés à partir de données obsolètes peuvent ne pas refléter la réalité économique induite par l'évolution des structures de consommation. Si elles ne sont pas conformes aux pratiques exemplaires, des données obsolètes utilisées dans les dialogues sur les politiques fondées sur des données probantes risquent de compromettre les processus décisionnels.
- Les données obsolètes se traduisent par des estimations peu fiables et par une incapacité à reclasser les agrégats à l'aide des régimes de classification recommandés les plus récents, ce qui entrave le processus d'harmonisation. Ce défi touche tous les domaines statistiques et son impact est profond en ce qui concerne le produit intérieur brut (PIB), qui s'appuie sur diverses sources de données recueillies par les Instituts nationaux de statistique (INS). L'adhésion aux meilleures pratiques par la réalisation en temps utile de recensements et d'enquêtes est un élément fondamental de l'harmonisation des statistiques dans toutes ses dimensions. Dans le cadre du projet

proposé, la Banque accordera la priorité à la sensibilisation des décideurs de haut niveau sur l'importance d'une allocation cohérente des ressources des budgets annuels des PMR aux activités statistiques, afin d'appuyer des décisions stratégiques solides et durables fondées sur des données probantes.

- Le renforcement progressif des capacités statistiques exige des outils complémentaires de collecte et de diffusion des données qui s'adaptent aux réalités actuelles et qui offrent la souplesse nécessaire pour tenir compte des tendances et réalités émergentes. Grâce à l'Initiative de l'autoroute de l'information en Afrique (AIA), la Banque a contribué à révolutionner les systèmes de gestion et de diffusion des données dans ses PMR. L'adoption de l'AIA par les partenaires mondiaux du développement a commencé avec le Fonds monétaire international (FMI) dès 2015, lorsque l'AIA a été reconnue comme une source clé de données à utiliser par le FMI. La Banque a progressivement soutenu 30 PMR afin qu'ils publient leurs pages nationales récapitulatives des données (PDRD) en tant que canaux stratégiques comportant des indicateurs macroéconomiques clés, y compris des statistiques sur la dette. De même, le partenariat statistique au service du développement au XXI^e siècle (PARIS21) hébergé par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) a également reconnu l'Autoroute de l'Information en Afrique (AIA) de la BAD comme l'une des plateformes de données les plus novatrices au monde pour éclairer les objectifs de développement durable (ODD). Le PRCS-5 proposé adopte une consolidation proportionnelle des caractéristiques de l'AIA, les alignant sur les réalités et les besoins actuels. La plateforme AIA développera des solutions statistiques innovantes dans divers domaines, notamment la santé, l'éducation, le marché du travail et l'emploi des jeunes et les défis de la croissance verte auxquels le continent est confronté.

Évaluation des besoins

- Un développement continu des capacités statistiques est nécessaire pour renforcer la chaîne de valeur statistique, politique et décisionnelle, conduisant à de meilleures statistiques pour de meilleures politiques, décisions et résultats en matière de développement. Les lacunes manifestes de la capacité statistique dans les PMR obligent à intensifier la mise en œuvre de la Stratégie pour l'harmonisation des statistiques en Afrique (SHaSA-2) par l'intermédiaire du PRCS -5. Cela stimulera la production des données fiables et en temps opportun pour éclairer les politiques nationales de développement, les ODD, l'Agenda 2063 de l'UA et le programme des High 5 de la Banque.
- Bien que la Banque soit un partenaire de choix dans le renforcement des capacités statistiques depuis 2002, il existe encore un manque de capacités statistiques dans les CER et certains PMR. En effet, les données révèlent que de nombreux PMR éprouvent des difficultés à respecter l'exigence de changer l'année de base de leurs PIB tous les cinq ans, comme requis par les normes internationales, car ils n'ont pas la capacité d'entreprendre les enquêtes et les recensements clés nécessaires.
- Malgré leur rôle en tant que partenaires dans le renforcement des capacités statistiques, les CER souffrent d'une capacité statistique limitée, caractérisée par une dépendance permanente au financement de leurs principales activités statistiques et des coûts de personnel par les bailleurs de fonds. Les CER devraient donc toujours être ciblées dans les programmes de renforcement des capacités en tant que partenaires stratégiques.
- Le programme PRCS-5 est en parfaite symbiose avec l'agenda de la Banque relatif

à la Gestion axée sur les résultats de développement (GARD). Cela souligne l'importance d'utiliser des données pertinentes et exactes dans la conception des projets de la Banque, la fixation des objectifs des projets et la pratique du suivi et de l'évaluation (S&E), ainsi que le dialogue politique fondé sur des données probantes.

- Le PRCS-5 est également conforme aux engagements internationaux découlant du Consensus de Monterrey (2002), de la Déclaration de Rome sur l'harmonisation (2003), de la Deuxième Table ronde internationale sur la gestion axée sur les résultats du développement (2004) qui a conduit au Plan d'action de Marrakech pour les statistiques, à la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide (2005), à la Conférence de Hanoi sur la gestion des résultats du développement (2007), au Programme d'action d'Accra (2008) et au Partenariat de Busan pour une coopération efficace au développement (2011). Ces engagements furent entérinés par les ministres, les responsables d'organisations et d'autres représentants des pays développés et en développement. Ils avaient souligné la responsabilisation accrue des gouvernements, des organismes donateurs et d'autres partenaires quant à l'obtention des résultats et l'efficacité de l'aide. Un point commun de consensus a été le caractère indispensable des statistiques dans le programme de résultats. Il est fondamental que les acteurs des systèmes statistiques nationaux (SSN) ainsi que les dirigeants locaux au niveau des pays réalisent que la demande des statistiques est stimulée par des engagements locaux, régionaux, continentaux et mondiaux.

La valeur ajoutée de la Banque

- La valeur ajoutée de la Banque couvre plusieurs dimensions qui concernent notamment : la mise en œuvre des projets PRCS successifs dans un récent passé, en s'appuyant sur les enseignements tirés de la mise en œuvre de ces projets, lesquels fournissent les bases techniques de cette cinquième phase. Le PRCS-5 couvrira plusieurs domaines statistiques et permettra également de mesurer l'incidence négative de la pandémie de la COVID-19 sur la base de l'évolution de certains indicateurs et statistiques économiques et sociaux. Le respect des engagements politiques de l'AGC-VII et du FAD-15 souligne la nécessité de disposer de données et d'analyses statistiques, notamment en ce qui concerne la transparence de la dette. Le PRCS 5 servira de canal stratégique pour cet engagement ainsi que d'autres à venir.
- La Banque activera ses relations de longue date avec les partenaires au développement aux niveaux régional et mondial afin de mettre en place des mécanismes de mise en œuvre très efficaces du programme. Elle misera également sur la disponibilité de l'expertise dans ses propres rangs pour réussir la mise en œuvre du programme.
- La BAD a une bonne compréhension des principaux défis pratiques auxquels fait face le système statistique africain, résultant de sa solide expérience en matière de renforcement des capacités statistiques dans les PMR et les CER. Une partie de son objectif sera de sensibiliser les décideurs de haut niveau à l'importance de mener des recensements et des enquêtes prévisionnels à intervalles réguliers, conformément aux pratiques exemplaires internationales, comme fondement de données fiables, actuelles et exactes ; ce qui conduira à l'obtention de meilleures statistiques pour de meilleurs résultats.

Gestion des connaissances

- Il est largement reconnu que « de bonnes statistiques sont essentielles à une gestion économique sensée et saine, à de bonnes politiques, et sont aussi nécessaires à la nation que de l'argent sain et de l'eau propre » (Michael Scholar, 2007). Bien que tous les PMR admissibles au FAD, ainsi que les CER et les organisations sous-régionales (OSR), soient les principaux bénéficiaires du PRCS-5, ce programme transcendera les frontières nationales et aura un impact tant régional que mondial.
- La Stratégie de gestion des connaissances (SGC) de la Banque (2015-2020) repose sur des données de qualité. Le PRCS-5 proposé répond directement à l'orientation opérationnelle du Groupe de la Banque et aux directives de ses organes directeurs ainsi que des Administrateurs du FAD, qui placent la gestion axée sur les résultats du développement (GARD) au cœur de tous les projets et programmes. L'amélioration des capacités statistiques des PMR renforce les opérations de prêt de la Banque et répond directement aux besoins de développement de l'Afrique, améliorant ainsi le dialogue politique et les services de conseil de la Banque.
- Le programme intègre les ressources, le matériel et les manuels de connaissances des PRCS, ainsi que le renforcement des protocoles de contrôle de la qualité des données et l'élaboration de lignes directrices et réglementaires relatives à l'harmonisation statistique. Ainsi, le PRCS-5 orientera et favorisera la production statistique sur la base des meilleures pratiques à l'échelle du continent et au fil du temps.
- Le projet proposé met également l'accent sur l'engagement constant des utilisateurs et des producteurs et sur l'acquisition de connaissances adéquates sur les chaînes de valeur des données et leur importance. Cela commence par les procédures de collecte des données, les propriétés des méthodes robustes de calcul, la diffusion et l'utilisation des données. Dans le cadre de ce processus, tous les intervenants apprendront que la production des données est un processus continu et non un événement. Ainsi, il est possible de parvenir à un consensus sur la nécessité d'un investissement continu pour renforcer les capacités statistiques de façon durable, conformément aux meilleures pratiques internationales.

CADRE LOGIQUE DES RÉSULTATS

PROGRAMME DE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS STATISTIQUES PHASE 5 (PRCS-5) : MISE EN ŒUVRE DE LA STRATÉGIE POUR L'HARMONISATION DES STATISTIQUES EN AFRIQUE (SHaSA.2)						
Objectif du programme : Renforcement des capacités statistiques dans les 37 PMR à faible revenu et du FAD, ainsi que dans tous les CER, CFS et AFRISTAT.						
Chaîne de résultats		Indicateurs de performance			Moyens de vérification	Risques et mesures d'atténuation
		Indicateur (y compris l'indicateur statistique de base)	Situation de Référence	Cible		
Impact	Accroître la disponibilité de données comparables à l'échelle internationale grâce à la mise en œuvre de la SHaSA-2 dans tous les PMR admissibles au bénéfice du FAD.	Nombre de PMR admissibles au bénéfice du FAD dont les SNDS sont en adéquation avec les SRDS pertinentes	0 en 2020	37 en 2022	Rapports d'ateliers	Risque: faible profil des statistiques dans tous les PMR admissibles au bénéfice du FAD. Atténuation : dialogue de haut niveau cohérent sur l'importance stratégique des statistiques pour la prise de décisions politiques fondées sur des données probantes.
	Résultats	Disponibilité accrue de données internationalement comparables, mises à jour ou améliorées pour les 37 PMR à faible revenu du FAD et les CER pertinents.	Nombre de PMR admissibles au bénéfice du FAD dont les comptes nationaux sont alignés sur le SCN 2008 ;	14 en 2020	18 en 2022	
Nombre de PMR admissibles au bénéfice du FAD, dont l'année de base des prix de l'IHPC est mise à jour.			0 en 2020	26 en 2022	Rapports nationaux sur l'IHPC	
Nombre de PMR admissibles au bénéfice du FAD disposant des dernières valeurs des PPA, des dépenses réelles, et des indices de niveau des prix.			0 en 2020	37 en 2022	Rapports du PCI 2021 et du PCI mondial	
Nombre moyen annuel de visiteurs du portail des données			1 300 000 en 2020	1 950 000 en 2022	Plate-forme des données AIH	
Composante 1 : Améliorer la disponibilité et la qualité des statistiques économiques, y compris la mesure de l'impact de la COVID-19						
Produits	Dernières données sur les statistiques économiques recueillies; produits de connaissances mis à jour produits et publiés.	Nombre de PMR admissibles au bénéfice du FAD qui entreprennent la collecte de données en 2021	0 PMR en 2020	37 PMR en 2021	Données pertinentes soumises par les PMR	Risque: Les fonds de collecte de données du PCI 2021 parviennent aux PMR en retard. Atténuation : La Banque doit encourager les PMR concernés à recueillir des données avant l'arrivée des fonds.
		Nombre d'ateliers de validation des données	0 en 2020	1 en 2022	Rapport d'atelier	
		Nombre de PMR admissibles au bénéfice du FAD avec PPA et statistiques dérivées	0 en 2020	3 en 2022	Rapports du PCI Afrique 2021 et du PCI mondial publiés.	
		Nombre de PMR admissibles au bénéfice du FAD formés sur les principes et les pratiques de l'IHPC	0 en 2020	37 en 2022	Publication d'IHPC nationaux améliorés	Risque : faible participation des PMR à la mise en œuvre des normes internationales. Atténuation : L'appui technique et financier de la Banque pour la sensibilisation des PMR et leur migration vers les meilleures pratiques.
		Nombre de PMR admissibles au bénéfice du FAD dont les PIB sont rebasés conformément aux exigences du SCN 2008.	2 PMR en 2020	4 PMR en 2022	Rapports d'activités	
		Nombre de PMR qui entreprennent des activités sur le terrain et documentaires sur les statistiques de la dette	0 en 2020	5 PMR en 2022	Rapports d'activités	
		Nombre de PMR admissibles au bénéfice du FAD qui entreprennent des activités sur le terrain et documentaires sur les registres d'entreprises	12 PMR en 2020	18 PMR en 2022	Rapports d'activités	
	Nombre de PMR admissibles au bénéfice du FAD assistés dans l'utilisation des méthodes de statistiques agricoles	10 PMR en 2020	20 PMR en 2022	Rapports d'activités		

		Nombre de PMR admissibles au bénéfice du FAD disposant des dernières données agricoles de base	10 PMR en 2020	20 PMR en 2022	Rapports d'activités	
		Nombre de PMR admissibles au bénéfice du FAD qui ont adopté et mis en œuvre le Cadre d'élaboration des statistiques environnementales (FDES)	1 PMR en 2020	3 PMR en 2022	Rapport d'activité	
		Nombre de PMR admissibles au bénéfice du FAD qui ont organisé un cadre d'enquête sur les changements climatiques	0 en 2020	2 PMR en 2022	Rapports d'activités	
		Nombre de PMR qui ont adopté et mis en œuvre le cadre méthodologique de suivi des finances climatiques et vertes des banques multilatérales de développement.	0 en 2020	20 PMR en 2022	Rapports d'activités	
Chaîne de résultats		Indicateurs de performance			Moyens de vérification	Risques/mesures d'atténuation
		Indicateur (y compris indicateur statistique de base)	Base	Cible		
Composante 2 : Améliorer la qualité et la disponibilité des statistiques sociales et rendre compte des effets du COVID-19						
Produits	Les dernières données sur les statistiques sociales sont recueillies; les produits du savoir mis à jour sont produits et publiés	Nombre de PMR admissibles au bénéfice du FAD qui auront un rapport sur les impacts de la pandémie	5 PMR en 2020	20 PMR en 2022	Rapports de pays sur la Covid-19	Risque : Indisponibilité des données ventilées selon le sexe.
		Nombre de PMR admissibles au bénéfice du FAD disposant d'ensembles complets de données de qualité et ventilées selon le sexe	0 en 2020	6 PMR en 2022	Profils de genre de la plate-forme de données AIH ; Rapports de données sur le genre en Afrique	Atténuation : La Banque appuie le processus par l'évaluation et le dialogue.
		Nombre de PMR admissibles au bénéfice du FAD qui entreprennent des activités de terrain et documentaires sur les statistiques des infrastructures	15 PMR en 2020	25 PMR en 2022	Plateforme de données AIH; Rapports de l'AIKP	Risque : incapacité des PMR à recueillir des données fiables sur les infrastructures spécifiques aux secteurs. Atténuation : La Banque appuie le processus au moyen de ressources dédiées.
		Nombre de PMR admissibles au bénéfice du FAD en mesure de déclarer des indicateurs des ODD de niveaux 1 et 2 suffisamment ventilés	40 PMR en 2020	52 PMR en 2022	PMR; Plateforme de données AIH pour le suivi des ODD, Agenda 2063 et les Cinq (5) priorités de la Banque	
Composante 3 : Améliorer la collecte, la gestion et la diffusion des données						
Produits	Amélioration de l'accès et du partage des données publiques.	Nombre de jeux de données publiés	Environ 200 jeux de données en 2020	220 en 2022	Plate-forme de données AIH	Risque: Les PMR ne mettent pas régulièrement à jour leurs portails de données en libre accès
		Nombre de PMR admissibles au bénéfice du FAD mettant en œuvre une page nationale de données sommaires sur leur portail AIH	30 PMR	36 PMR en 2022	Nombre de communiqués de presse du PDNS; Hub de données PDNS disponible sur le portail de la Banque	Atténuation: La Banque aidera étroitement les PMR en fournissant une assistance technique continue dans la mise à jour de leurs portails de données. La Banque doit également inviter d'autres partenaires au développement à utiliser les portails de données et fournir une assistance conjointe aux PMR.
		Nombre de PMR admissibles au bénéfice du FAD disposant d'une page de données ODD mise à jour	5 en 2020	12 PMR en 2022	AIH et plate-forme de données ouvertes	
		Nombre de PMR admissibles au bénéfice du FAD avec des études de cas approfondies menées sur leurs processus de collecte, de gestion et de diffusion des données	0 en 2020	12 PMR en 2022	AIH et Open Data Platform; Rapport d'études de cas	
		Nombre de PMR admissibles au bénéfice du FAD formés à l'utilisation de SDMX	20 PMR	30 PMR	Rapport de formation SDMX	
		Nombre de PMR admissibles au bénéfice du FAD formés à l'utilisation du Big Data pour les statistiques officielles par l'intermédiaire du Laboratoire d'innovation	0 en 2020	12 PMR en 2022	Rapports de formation	Risques : Défis liés à l'accès aux sources big data des entreprises du secteur privé. Atténuation : Tirer parti des partenariats par le biais de protocoles d'accord signés avec la Banque et ses partenaires.

Composante 4 : Planification stratégique, développement de systèmes, coordination et formation						
Résultats	Amélioration de l'alignement des SNDS et des SRDS; et sensibilisation correspondante	Nombre de tous les PMR admissibles au bénéfice du FAD avec SNDS révisés et alignés sur SHaSA 2	8 PMR en 2020	11 PMR en 2022	Documents SNDS	Risque: En raison des mesures de distanciation sociale mises en place en réponse à la COVID-19, certaines étapes critiques du processus du SNDS peuvent ne pas être mises en œuvre. Atténuation : La Banque, PARIS21, l'ECA et la CUA s'entendent sur d'autres moyens d'organiser des dialogues utilisateurs-producteurs et des conversations avec les parties prenantes.
		Nombre de tous les PMR admissibles au bénéfice du FAD avec stratégie sectorielle pour le développement des statistiques (SSDS)	5 PMR en 2020	8 PMR en 2022	Documents SNDS	
		Nombre de CER ayant élaboré ou révisé leur SRDS aligné sur le SHaSA 2	0 CER en 2020	2 CER en 2022	Documents SRDS	
		Nombre de tous les PMR admissibles au bénéfice du FAD ayant évalué leur SNDS afin d'améliorer la mise en œuvre et l'évaluation de la SHaSA 2	5 PMR en 2020	10 PMR en 2022	Rapport d'évaluation	
Activités clés	Composants				<i>(Millions) d'UC</i>	<i>Source</i>
	1	Améliorer la disponibilité et la qualité des statistiques économiques, y compris la mesure des impacts de la COVID-19			5,36	FAD 15 BPR
	2	Améliorer les statistiques sociales et les rapports sur les circonstances de la COVID-19 :			1,32	FAD 15 BPR
	3	Améliorer la collecte, la gestion et la diffusion des données			1,44	FAD 15 BPR
	4	Planification stratégique, développement des systèmes, coordination et formation			0,40	FAD 15 BPR
	5	Gestion de projet			1,03	FAD 15 BPR
	6	Aléas liés à la variation des prix (4.6%)			0,45	FAD 15 BPR
	Coût total				10,00	FAD 15 BPR

Tableau 1.2 Calendrier du projet

N°	Intitulé de la tâche	2021				2022				2023
		1 ^{er} T	2 ^e T	3 ^e T	4 ^e T	1 ^{er} T	2 ^e T	3 ^e T	4 ^e T	1 ^{er} T
1	Approbation du projet par le Conseil	■								
2	Signature du protocole de don									
3	Entrée en vigueur									
4	Satisfaction des conditions préalables à l'entrée en vigueur et au									
5	Passation des marchés (contrats anticipés)									
6	Formation et assistance technique		■	■	■	■	■	■	■	
6	Missions de supervision de la Banque (virtuelles et en présentiel).		■		■	■		■		
7	Audit					■			■	■
8	Mission et rapport RAP								■	

RAPPORT ET RECOMMANDATION DE LA DIRECTION DU GROUPE DE LA BAD AU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR UNE PROPOSITION DE DON DU FAD EN FAVEUR DU MARCHÉ COMMUN POUR L'AFRIQUE ORIENTALE ET AUSTRALE (COMESA) POUR LE PROGRAMME DE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS STATISTIQUES, PHASE 5 (PRCS-5)

La Direction soumet le rapport et la recommandation ci-après concernant une proposition de don de dix millions d'unités de compte (10 000 000,00 d'UC) destiné au COMESA en vue du financement du Programme de renforcement des capacités statistiques, Phase 5 (PRCS-5) pour la mise en œuvre de la Stratégie d'harmonisation des statistiques (SHaSA-2) dans l'ensemble des PMR admissibles au FAD, des organisations sous-régionales (OSR), des communautés économiques régionales (CER) et des centres de formation statistique (CFS) en Afrique.

I ORIENTATION STRATÉGIQUE ET JUSTIFICATION

1.1. Liens entre le projet et les stratégies et objectifs régionaux et nationaux

1.1.1. **Renforcer la chaîne des statistiques, des politiques et des prises de décisions** : le programme PRCS-5 proposé est axé sur le renforcement de la réactivité des données du Système statistique africain (SSA) à l'évolution du programme de développement par la mise en œuvre de la SHaSA-2. La demande croissante de statistiques plus nombreuses et de meilleure qualité a mis en évidence l'importance des données en tant que ressource stratégique pour le développement national, régional et international. L'efficacité des systèmes nationaux de planification dépend en grande partie de la disponibilité de données précises et de qualité. Les statistiques orientent l'élaboration des priorités en matière de politiques et de développement et facilitent le suivi des performances, en mettant en évidence les points d'intervention et d'assistance en temps opportun. La SHaSA-2 est consciente que la statistique est un bien public mondial qui transcende les frontières nationales. Avec ses impacts régionaux et mondiaux, la SHaSA est aussi ancrée dans la conception et la gestion de la Stratégie nationale pour le développement de la statistique (SNDS) comme l'un de ses éléments de base.

1.1.2. **Objectifs de la SHaSA-2** : La SHaSA-2 (2017-2026) est un cadre statistique à l'échelle du continent conçu pour fournir des données en temps opportun, fiables et précises pour répondre aux besoins actuels et émergents croissants (voir l'annexe 4 pour plus de détails). L'évolution du programme de développement de l'Afrique s'articule autour d'une série de programmes stratégiques récents, notamment les Plans nationaux de développement (PND), les Plans régionaux intégrés de développement stratégique (PRIDS), l'Agenda 2063 de l'Union africaine, les Objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies, et le programme des High 5 de la Banque. L'un des principes directeurs de la volonté d'accroître la disponibilité des statistiques et d'améliorer leur qualité repose sur l'application des meilleures pratiques dans la conception de la SNDS, en veillant à ce qu'elle intègre les statistiques dans tout le processus du PND. L'harmonisation de la SNDS avec la Stratégie régionale de développement de la statistique (SRDS) des CER et la prise en compte des demandes statistiques à l'échelle continentale et mondiale garantissent une prise de décisions fondées sur des données probantes dans tous les programmes de développement. Cela signifie que les besoins en données pour les Documents de stratégie d'intégration régionale (DSIR), les Documents de stratégie pays (DSP), la Stratégie décennale de la Banque et ses High 5, entre autres priorités de développement, sont systématiquement satisfaits.

La SHaSA-2 plaide en faveur de données de haute qualité, conformes aux meilleures pratiques internationales. La capacité de l’Afrique à atteindre tous les objectifs essentiels qui déterminent sa résilience et sa durabilité futures dépend de sa capacité à mesurer ses progrès.

1.1.3. La Banque a assumé le rôle de chef de file dans la préparation de la SHaSA.2 et a été chargée par les chefs d’État et de gouvernement de l’UA de lever régulièrement les ressources financières indispensables pour mettre en œuvre la stratégie à l’échelle du continent.

1.1.4. Les efforts continus de la Banque sur le renforcement des capacités statistiques en Afrique lancés depuis 2002 dans les PMR ont pu établir un lien entre les travaux des Instituts nationaux de la statistique (INS) et les cadres de résultats des PND comme point de départ essentiel. Il est fondamental que les acteurs des systèmes statistiques nationaux (SSN), ainsi que le leadership au niveau gouvernemental, reconnaissent que la satisfaction de la demande croissante des statistiques au niveau national est une condition préalable pour atteindre les objectifs locaux ainsi que les engagements en matière de développement régional, continental et mondial.

1.1.5. **Sensibilité à la fragilité.** La stratégie du Groupe de la Banque pour remédier à la fragilité et renforcer *la résilience 2014-2019*³¹ accorde une grande importance aux programmes sensibles à la fragilité, ainsi qu’à l’identification des leviers de résilience dans les situations de transition et de post-conflit. Pour aider les PMR à sortir du piège de la fragilité, il faudra renforcer les capacités statistiques locales et s’approprier les programmes à l’échelle nationale. Des données nationales fiables peuvent fournir des informations essentielles aux partenaires au développement et aux gouvernements qui cherchent à évaluer les besoins de développement en situation de fragilité et à cibler l’aide de manière plus efficace et équitable pour surmonter cette fragilité. Les statistiques sur la fragilité sont des statistiques dérivées qui dépendent des données secondaires recueillies dans l’ensemble des PMR. L’orientation et la portée (continentale) du PRCS-5 sont de bon augure pour l’amélioration des indicateurs statistiques à partir desquels les mesures de la fragilité découleront au fil du temps.

1.1.6. **Intégration régionale :** L’Agenda 2063 de l’UA résume non seulement les aspirations de l’Afrique pour l’avenir, mais identifie également des programmes phares qui peuvent stimuler la croissance économique et le développement et conduire à une transformation rapide du continent. L’Agenda 2063 comporte des objectifs clairs que les PMR et les CER doivent atteindre pour réaliser le programme d’intégration continentale. Le soutien de la Banque à l’intégration régionale est guidé par le Cadre stratégique d’intégration régionale (CSIR) 2018-2024, qui s’appuie sur les enseignements tirés des stratégies antérieures de la Banque en matière d’intégration régionale. Il comprend la nécessité de se concentrer davantage sur le dialogue politique et le renforcement des capacités aux niveaux national, régional et continental. Des statistiques fiables et opportunes sont d’une grande importance pour le dialogue stratégique entre la Banque et les PMR, en termes de mise en œuvre des cadres et réformes régionaux convenus, ainsi que pour le suivi des progrès réalisés dans l’atteinte des objectifs d’intégration régionale.

1.1.7. Des indices de niveau de prix comparables à l’échelle internationale et des dépenses réelles dans de nombreux PMR africains fournissent des informations utiles qui facilitent le suivi des progrès réalisés dans la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECA). Les statistiques qui éclairent particulièrement la ZLECA sont utiles pour nombre de PMR et sont conformes aux principes de non-rivalité et de non-exclusivité. (Voir l’annexe 1 sur l’efficacité de la comparaison

de la taille réelle des économies à l'aide des parités de pouvoir d'achat [PPA].) Sur la base des taux de change officiels du marché, la taille nominale de l'économie africaine s'élevait à 2100,8 milliards de dollars américains en 2017, contre 5874,1 milliards de dollars américains en termes de PPA. Cela représente une sous-estimation de l'économie africaine de 179,6 pour cent. Alors que l'utilisation des taux de change officiels du marché sous-estime clairement la taille des économies pauvres (car elle exclut l'impact sur les prix des services comme les loyers, qui sont plus chers dans les pays développés que dans les pays pauvres), les PPA fournissent une meilleure estimation, car elles utilisent les prix de tous les produits pertinents que la population de référence achète.

1.2. Justification de la participation de la Banque

1.2.1. **De meilleures statistiques pour de meilleurs politiques, décisions et résultats en matière de développement** : Les données de qualité sont au cœur de la Stratégie de gestion des connaissances (KMS) de la Banque (2015-2020). En tant qu'institution de premier plan de développement et de centre de connaissances en Afrique, la Banque reconnaît que les statistiques constituent une ressource essentielle pour un développement réussi et ciblé. C'est la raison pour laquelle il faut accroître les investissements dans la production, la gestion et la diffusion des statistiques au fil du temps. Dans cet effort, il est essentiel que les PMR à faible revenu admissibles au bénéfice du FAD ne soient pas laissés pour compte ; le programme PRCS-5 est calibré pour répondre à cette exigence.

1.2.2. Le PRCS s'harmonise avec le programme de Gestion axée sur les résultats de développement (GARD), que la Banque défend depuis longtemps. Il adhère aux principes qui y sont consacrés, entre autres, ceux du cadre du Consensus de Monterrey (2002), de la Déclaration de Rome sur l'harmonisation (2003), du Plan d'action de Marrakech pour les statistiques (2004), de la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide (2005), et de la Conférence de Hanoi sur la gestion axée sur les résultats du développement (2007). De façon spécifique, la Conférence de Hanoi a souligné la nécessité d'accélérer les progrès dans la mise en œuvre des Stratégies nationales pour le développement des statistiques (SNDS). Chacun de ces engagements pris lors de ces réunions de haut niveau par les ministres, les chefs d'organismes et d'autres fonctionnaires des pays développés et en développement a souligné le rôle essentiel d'une responsabilisation accrue des gouvernements, des organismes donateurs et d'autres partenaires à l'égard de l'atteinte des résultats et de l'efficacité de l'aide. Chacun d'entre eux a souligné que les statistiques étaient indispensables au programme des résultats pour suivre les progrès réalisés et assurer la reddition de comptes. Le Plan d'action de Marrakech pour la statistique (PAMS) plaide en faveur d'une augmentation et d'une amélioration de la qualité des statistiques nationales et internationales pour relever les défis de la mesure. Sans de telles données, il est impossible d'établir des bases de référence et de mesurer les progrès.

1.2.3 De même, le projet PRCS-5 répond directement à l'orientation opérationnelle du Groupe de la Banque et aux directives des organes directeurs de la Banque et des Administrateurs du FAD. Ceux-ci placent la GARD au centre de tous les projets et programmes de l'institution. L'amélioration des capacités statistiques des PMR renforce les opérations de prêt de la Banque en réponse aux besoins de développement de l'Afrique, facilitant ainsi le dialogue politique et les services de conseil.

1.2.4 Des statistiques de bonne qualité sont nécessaires pour concevoir des politiques et des stratégies de développement, fixer des objectifs, surveiller les effets, gérer les résultats et éclairer les décisions fondées sur des données probantes concernant l'affectation et la gestion des ressources rares. Ces résultats profitent non seulement aux PMR et aux CER, mais aussi à la BAD et à d'autres partenaires du développement international.

1.2.5 Ce projet est plus important que jamais, compte tenu des défis inhérents qui caractérisent de nombreux systèmes statistiques nationaux (SSN) et régionaux dans les pays à faible revenu admissibles au FAD, car la majorité d'entre eux sont sous-financés et sous-performants, et sont généralement surchargés en raison de leurs premiers stades de développement et des allocations budgétaires limitées pour investir dans la collecte et la gestion des données. L'épidémie de la COVID-19 a aggravé les défis et les contraintes financières persistants auxquels font face les SSN africains, compte tenu de la portée habituellement limitée de la priorité accordée aux activités statistiques dans les budgets nationaux. Ce manque de capacité est accentué pour les pays à faible revenu qui sont aux prises avec des besoins de développement plus urgents que les services intangibles tels que la collecte de données. Cependant, en l'absence de statistiques de qualité et régulièrement mises à jour, il devient impossible de suivre les progrès des interventions des politiques publiques. Ce projet vise à intensifier les activités de production, de gestion et de diffusion statistiques dans les 37 PMR à faible revenu admissibles au bénéfice du FAD, car bon nombre d'entre eux n'ont pas la capacité de produire la quantité et la qualité des statistiques requises pour appuyer les progrès de développement efficaces.

1.2.6 Depuis près de deux décennies, la Banque est devenue un partenaire de premier plan en matière de renforcement des capacités statistiques parmi les PMR et les CER. Les programmes successifs du PRCS soutenus par la Banque ont contribué de manière significative à l'amélioration de la qualité et de la quantité des statistiques à travers l'Afrique, comme l'indique la brochure figurant à l'**annexe 3** des annexes techniques du PRCS-5. Ci-dessous le résumé de certaines des principales réalisations statistiques de la Banque dans de nombreux domaines :

- *Statistiques des infrastructures (électricité, TIC, transports, eau et assainissement)*: Grâce à son Programme africain de connaissances sur les infrastructures (AIKP), la Banque a considérablement augmenté la base de connaissances du public sur l'état des infrastructures en Afrique. Cela a abouti à la récente génération d'estimations des besoins d'investissement en infrastructure pour chaque PMR et pour l'Afrique. Elles sont estimées entre 130 et 170 milliards de dollars par an pour l'ensemble de l'Afrique. La Banque a également introduit un indice de développement des infrastructures en Afrique (AIDI) pour suivre l'état et les progrès du développement des infrastructures à travers le continent. Cet indice est également utilisé pour calculer les allocations du FAD aux PMR admissibles, à l'aide de la formule d'allocation basée sur le rendement.
- *Statistiques agricoles*: Grâce à son « Plan d'action pour l'amélioration des statistiques agricoles et rurales en Afrique », le soutien de la Banque a permis d'augmenter le nombre de PMR produisant l'ensemble minimal de données agricoles de base (MSCD) de pratiquement zéro en 2010 à 52 en 2019. Le cadre MSCD a été établi par la communauté internationale pour éclairer efficacement les politiques de développement agricole dans les PMR, de façon à contribuer à

répondre aux besoins en données du programme des ODD, ainsi que du programme « Nourrir l’Afrique » de la Banque, qui est l’une des cinq grandes priorités de la Banque.

- *Programme de comparaison internationale:* Un autre volet de la campagne du PRCS de la Banque a consisté à coordonner la composante Afrique du Programme de comparaison internationale (PCI), qui est géré par la Banque mondiale. Le PCI génère des données internationales comparables sur le PIB, les niveaux de prix et les dépenses réelles pour les pays participants à l’échelle internationale et régionale. Il estime les parités de pouvoir d’achat (PPA) des économies du monde qui sont utilisées pour suivre les progrès réalisés vers les ODD, entre autres. Les résultats les plus récents pour 2017 ont été diffusés au deuxième trimestre de 2020 pour 50 PMR, le PCI sous-tend 5 des 17 ODD. Le programme PCI pour l’Afrique constitue la composante la plus importante du programme mondial qui regroupe 176 pays.
- *Soutien au rebasage des PIB des économies des PMR.* La BAD a joué un rôle déterminant en apportant un appui technique et financier au rebasage du PIB des PMR africains. Le Nigeria, l’Afrique du Sud, le Kenya, le Rwanda, l’Ouganda, la Côte d’Ivoire, la Zambie, le Niger et l’Égypte sont des exemples de pays soutenus. Le soutien de la BAD qui a permis à la Somalie de commencer à produire des données sur l’indice des prix à la consommation (IPC) pour la première fois en plus de 30 ans est particulièrement remarquable. Par conséquent, le pays a été en mesure de produire et de diffuser régulièrement ses données sur l’inflation chaque mois au cours des quatre dernières années. Avec le soutien technique et financier de la BAD par le biais du programme PRCS, les PMR du COMESA et de la SADC ont établi l’indice harmonisé des prix à la consommation, l’IHPC, qui est essentiel pour la comparaison internationale de l’inflation, l’évaluation de la convergence macroéconomique et la mesure de la stabilité des prix entre les CER. L’extension de cette initiative d’harmonisation des prix aux régions de l’Union du Maghreb arabe (UMA) et de la Communauté économique des États de l’Afrique de l’Ouest (CEDEAO) est en cours.
- *Recensements de la population et de l’habitat:* Le soutien de la BAD à la phase 2010 des recensements de la population et de l’habitat (2005-2014) a contribué à atteindre le taux de participation le plus élevé jamais atteint par les pays africains dans l’histoire du recensement. La Banque continue de soutenir les recensements de la population et de l’habitat en Afrique, qui génèrent des données de base pour la planification et la prise de décisions, car ils fournissent aussi des repères sur la population et le volume de logements d’un pays, ainsi que des informations de base pour la production d’autres statistiques. En 2019, la Banque a apporté une aide financière à la sécurité des TIC pour le premier recensement complet sans support papier de la population et de l’habitat au Kenya.
- *Autoroute de l’information en Afrique :* Grâce à son initiative Autoroute de l’information en Afrique (AIA), la Banque a joué un rôle déterminant dans la révolution des systèmes de gestion et de diffusion des données dans les PMR. À la suite d’une décision rendue par le Conseil d’administration du FMI en 2015, le

Fonds reconnaît que la plateforme AIA de la BAD est une source clé de données pour ses propres besoins en matière de statistiques. Dans le cadre de ses programmes successifs du PRCS, la Banque a aidé 30 PMR à publier leurs pages des données récapitulatives nationales, qui constituent un canal stratégique pour la diffusion des indicateurs macroéconomiques clés, y compris les statistiques sur la dette. De même, l'OCDE à travers PARIS21, a également reconnu l'AIA de la BAD comme l'une des plateformes de données les plus innovantes au monde pour servir de base au programme des ODD.

1.2.7 Le PRCS -5 s'appuie donc sur la longue et fructueuse expérience de la Banque en matière d'appui à ses PMR dans divers domaines, comme il en a été exposé dans les sections précédentes. Le programme tire parti des initiatives de collaboration existantes avec les PMR, les CER, les CFS, les OSR et d'autres partenaires mondiaux au développement. Le PRCS-5 s'appuiera donc sur le succès des quatre phases précédentes du PRCS, c'est-à-dire la consolidation des gains réalisés dans le renforcement des statistiques, des politiques et de la chaîne de valeur décisionnelle.

1.2.8 **Bien public régional (BPR) :** Compte tenu du fait que les statistiques en tant que discipline sont un bien public régional, le programme PRCS-5 aura des répercussions nationales, régionales et mondiales claires. Le projet a été sélectionné pour un financement sous forme de don au titre du FAD-15 (BPR) dans le cadre de l'exercice de sélection 2020. La justification du BPR pour chaque critère est fournie à l'annexe 2.

1.3. *Coordination et collaboration des partenariats*

1.3.1. Le mécanisme de mise en œuvre du renforcement des capacités statistiques sera mis en œuvre sur de nombreux fronts. Il s'agit notamment des accords de collaboration avec les partenaires du développement, de la compilation et de l'utilisation de ressources appropriées, comme des manuels, du renforcement des contrôles de la qualité et de l'intensification des efforts d'harmonisation dans l'ensemble des PMR afin d'intensifier les avantages à l'échelle du pays. Toutes ces activités permettront de rationaliser et d'accélérer le PRCS.

1.3.2. En raison des caractéristiques de biens publics internationaux des statistiques en général et du bien public régional (BPR) du programme proposé de l'ODD-5 en particulier, il y a une forte justification de la collaboration aux niveaux local, régional et international. Sans une telle approche, il y aurait inévitablement une duplication des efforts et un gaspillage des ressources financières et humaines limitées. Par exemple, faisant suite à l'adoption de l'autoroute de l'information en Afrique (AIA) par le FMI en 2015, les partenaires au développement ont rehaussé son profil en téléversant régulièrement leurs propres données mises à jour, tout en utilisant la même plateforme pour rechercher des données provenant de sources africaines telles que les PMR et les CER afin d'informer les décisions politiques en termes d'investissements et d'efforts de collaboration.

1.3.3. Une collaboration similaire continue de caractériser l'exercice de rebasage du PIB dans toute l'Afrique, avec une assistance technique principalement fournie par le FMI, la Banque mondiale et la BAD.

1.3.4. Faisant suite à la prise en charge de la Coordination du PCI par la Banque en Afrique, qui a commencé avec la phase PCI de 2005, la mise en œuvre des phases 2011 et 2017 est devenue un effort conjoint avec la Banque mondiale, et cela se poursuivra pour la phase PCI de 2021.

1.3.5 En somme, les mécanismes de collaboration avec les partenaires de développement internationaux sont généralement solides quant au processus de production statistique. Cette collaboration couvre de nombreux domaines et est adaptée aux besoins spécifiques des différents PMR.

II. DESCRIPTION DU PROJET

2.1 Objectifs et composantes du projet

2.1.1 L'état de faiblesse des systèmes statistiques nationaux (SSN) en Afrique et de manque de ressources est un fait largement reconnu et faisant l'objet d'un consensus. Il est donc difficile pour les PMR d'entreprendre des recensements et des enquêtes en temps voulu, comme l'exigent les pratiques standards internationales pour un dialogue stratégique optimal fondé sur des données probantes. Ces Instituts nationaux de la statistique (INS) faibles, et en particulier ceux des États en transition, se sont encore détériorés depuis le début de la COVID-19. La pandémie a non seulement perturbé les opérations sur le terrain pour la collecte des données dans le cadre des recensements et des enquêtes de routine prévus antérieurement et qui ont dû être reportés, mais elle a aussi réduit les budgets alloués, car de maigres ressources financières ont été réaffectées pour sauver des vies, protéger les moyens de subsistance et relancer les économies.

2.1.2 L'importance du PRCS-5 sera cruciale pour poursuivre l'élan résultant des gains enregistrés ces dernières années tout en veillant à ce qu'ils ne soient pas compromis. Le programme mettra l'accent sur les composantes suivantes.

2.1.3 **Composante 1 (5,36 millions d'UC) : Amélioration de la disponibilité et la qualité des statistiques économiques, y compris la mesure de l'impact de la Covid-19.** La Banque est soucieuse de la nécessité de disposer de statistiques économiques fiables, pertinentes et actualisées de grande qualité pour assurer une saine gestion macroéconomique, ainsi que leurs impacts sur la surveillance et les prévisions économiques. Le programme proposé se concentrera sur deux grands domaines, notamment le PCI et les autres statistiques économiques. Les détails de ces composantes se présentent comme suit :

Sous-Composante 1a : (4,42 millions d'UC)

- *Comptes nationaux:* la réponse à la demande de rebasage des comptes nationaux sera soutenue comme base de conformité avec les meilleures pratiques internationales.
- *Statistiques des prix:* L'amélioration de la qualité des indices de prix dans les PMR et les CER est un processus continu. Un rebasage général des IHPC nationaux (Indices harmonisés des prix à la consommation) dans les régions du COMESA, SADC et Communauté d'Afrique de l'Est (CAE) pour les périodes les plus récentes possibles et les efforts d'harmonisation en cours dans la région de la CEDEAO sont quelques-unes des principales activités ciblées pendant la période de mise en œuvre.

- *Statistiques sur la dette* : L'objectif est de répondre aux besoins d'informations complètes, comparables au niveau international, fiables et transparentes sur la dette des administrations publiques et, plus largement, du secteur public, afin d'informer les décideurs politiques, les marchés financiers et les autres utilisateurs de statistiques.
- *Agriculture et sécurité alimentaire* : Le secteur agricole emploie le plus grand nombre de femmes et d'enfants sur le continent et constitue une source majeure de moyens de subsistance. Le renforcement des capacités de tous les PMR admissibles au bénéfice du FAD aidera à préparer des bilans alimentaires, ainsi qu'à moderniser les processus de collecte de données. Ces activités clés serviront de sources d'informations sur les meilleures pratiques les plus récentes.
- *Registres des entreprises* : Des registres statistiques d'entreprises (RSE) fonctionnels sont essentiels pour un système statistique moderne. S'ils constituent des sources de données, ils fournissent également des bases pertinentes d'échantillonnage pour les enquêtes et les recensements. Le renforcement des capacités en matière de production et d'utilisation des RSE est un autre domaine dont la mise en œuvre est prévue dans le cadre du programme PRCS-5.
- *Statistiques du travail* : Le partage des connaissances ainsi que les expériences pratiques des pays caractérisent ce domaine statistique. Les avantages se traduiront par une amélioration de la qualité des statistiques sur le marché du travail et sur l'emploi des jeunes, toutes choses, qui serviront également de base à la stratégie de la Banque « Emplois pour les jeunes en Afrique », particulièrement au suivi de l'emploi des jeunes en Afrique.
- *Environnement et changement climatique* : Les activités de cette catégorie aideront à surveiller les principaux indicateurs climatiques et environnementaux et à mesurer les effets combinés de la dégradation des écosystèmes ainsi que les options d'adaptation et d'atténuation. Elles contribueront également à suivre le climat intérieur et extérieur et les flux de financement vert dans les PMR.

Sous-Composante 1 b : (937,721 millions d'UC) [COMESA –380 157,12 UC ; NON MEMBRES DU COMESA – 557 563,78 UC] :

- *Statistiques sur les Parités de pouvoir d'achat (PPA)* : Les valeurs détaillées des dépenses du PIB et les prix correspondants seront estimés, ce qui permettra, entre autres indicateurs, de calculer les PPA et les dépenses réelles associées. Le PCI fait partie intégrante de l'intégration régionale. Le PCI 2021 devrait conduire à une importante révision à la baisse du seuil de pauvreté mondial, qui est actuellement fixé à 1,90 \$US par jour.

2.1.4 Composante 2 (1,32 million d'UC) Amélioration de la qualité et de la disponibilité des statistiques sociales et établissement de rapports sur la COVID-19 : Le PRCS-5 vise à consolider les efforts précédents dans des domaines de statistiques sociales (identifiés de façon sélective) par le biais d'une formation et d'une assistance technique déterminée par la demande, en

utilisant les meilleures pratiques internationales. Le calcul des seuils de pauvreté et des mesures d'inégalité à l'aide des données de l'Enquête sur le budget des ménages (EBM) dans les différents pays est l'un des domaines habituels d'assistance technique et de formation. Une assistance technique sera également apportée pour l'enregistrement des faits d'état civil et les statistiques de l'état civil (CRVS), les statistiques de la santé, les recensements de la population, les données ventilées par sexe, mais également, la diffusion des statistiques sur l'impact de la COVID-19, le cas échéant.

2.1.5. *Données ventilées par sexe* : La désagrégation des données par sexe est l'une des exigences récurrentes dans le cadre de l'utilisation pratique des données. Pour pallier ce manque, la Banque travaillera dans la durée avec les PMR concernés et d'autres partenaires au développement sur l'amélioration de la disponibilité et de l'accès aux données ventilées par sexe. Il s'agira de travailler en étroite collaboration avec les PMR, principalement aux stades de la planification et de la préparation des enquêtes, d'introduire les ajustements appropriés aux instruments de collecte de données (questionnaires) et de veiller à ce qu'ils couvrent la totalité des désagréments souhaités. Le PRCS-5 renforcera la capacité des PMR par la formation et l'assistance technique afin de sensibiliser et de plaider en faveur de données largement désagrégées autant que possible au fil du temps.

2.1.6 *Statistiques des infrastructures (électricité, TIC, transports, eau et assainissement)* : Grâce à son programme de statistiques des infrastructures, la Banque a, au fil du temps, considérablement augmenté la base de connaissances sur l'état des infrastructures en Afrique. Cette approche a abouti à la production d'estimations des besoins d'investissement en infrastructures pour chaque PMR et pour l'Afrique entière. Le PRCS-5 favorisera ce processus par le biais d'une consolidation dans les pays restants et au niveau continental.

2.1.7 **Composante 3 (1,44 million d'UC) Collecte, gestion et diffusion des données** : L'autoroute de l'information en Afrique (AIA) a entraîné une croissance significative de l'efficacité des systèmes de gestion et de diffusion des données dans les PMR. Par suite de l'adoption de l'AIA par les institutions partenaires, la Banque a fourni des sessions de formation et d'assistance technique pour permettre aux parties prenantes d'utiliser efficacement ces systèmes. La disponibilité de statistiques complètes, cohérentes, harmonisées, à jour et de qualité permettra à la direction de la Banque, aux économistes, aux spécialistes sectoriels et aux experts des PMR et des institutions régionales, ainsi qu'aux autres utilisateurs, d'évaluer une variété importante de questions relatives aux paysages économiques et sociaux en rapide évolution de l'Afrique sous le regard statistique. L'AIA est une plateforme de pointe qui : i) facilite la collecte, la validation, le traitement, le stockage et la diffusion des données et des métadonnées ; ii) améliore la qualité, élimine les erreurs, les incohérences et raccourcit les cycles de publication des statistiques ; et iii) présente les produits statistiques de la Banque et en améliore l'accessibilité.

2.1.8 Un laboratoire d'innovation des données (en Anglais : Data Innovation Lab) (DiB) sera également mis en place pour créer un environnement favorable au sein de la Banque et développer les compétences et l'expertise nécessaires pour aider les pays à tirer profit de Big Data. La Commission Statistique des Nations Unies a publié une recommandation en 2013 stipulant que les Big Data « ne peuvent être ignorés par les statisticiens officiels » et que « les statisticiens officiels doivent s'organiser et prendre des mesures urgentes pour exploiter les possibilités et relever les défis de manière efficace ». Grâce à l'accès aux Big Data et à l'utilisation de méthodes analytiques

adéquates, il est désormais possible d'identifier et de mesurer des problèmes jusqu'alors invisibles et donc insolubles. Les mérites des Big Data ont donc récemment été mis en évidence, alors que les chercheurs et les décideurs politiques du monde entier tentent de suivre la pandémie de COVID-19 et de surveiller ses effets sur les économies et les sociétés. Les Big Data et l'intelligence artificielle peuvent jouer un rôle clé en apportant des solutions efficaces à de nombreux problèmes économiques, sanitaires et logistiques de taille créée par la pandémie - une question urgente qui sera étudiée dans le Data Innovation Lab.

2.1.9 Composante 4 (0,40 million d'UC) : Planification stratégique, développement des systèmes, coordination et formation. Cette composante se concentre sur le renforcement des capacités des Systèmes statistiques nationaux (SSN) en répondant à la demande d'assistance technique, couvrant la conception, l'examen, le suivi et l'évaluation des Stratégies nationales pour le développement des statistiques (SNDS) et en utilisant les meilleures pratiques. Il y aura un examen suivi d'une formulation des Stratégies régionales de développement des statistiques (SRDS) au niveau des CER, en les alignant autant que possible sur les SNDS des pays concernés et en les intégrant dans les meilleures pratiques. La sensibilisation à cette question stratégique est un exercice continu et est fondamentale pour une prestation efficace de services statistiques dans le cadre des programmes de développement. Les sessions de formation en groupe de travail et le partage des connaissances entre les pays et les CER seront les canaux de prestation de ces services pendant la période de mise en œuvre.

2.1.10 Le bénéfice escompté de la composante 4 est de faire prendre conscience que la demande de données au niveau national dépend des engagements nationaux, régionaux, continentaux et mondiaux. Ainsi, de nombreux PMR devraient s'efforcer de respecter ce critère, étant donné que certains pays mettent déjà en œuvre cette approche.

2.1.11 **Composante 5 (1,03 million d'UC) Gestion de projet** : Cette composante couvre les frais de personnel de projet, les missions de supervision, la préparation des rapports d'avancement, des audits et des états financiers, ainsi que le processus de suivi et d'évaluation (S&E), y compris le Rapport d'achèvement du projet (RAP).

Un résumé des composantes du projet, de leurs coûts individuels et de leur description est fourni au **Tableau 1**.

Tableau 1 : Composantes du projet

Nom de la composante	Coût estimatif (en millions d'UC)	Description des composantes
<u>Composante I</u> : Amélioration de la disponibilité et de la qualité des statistiques économiques, y compris la mesure de l'impact de la COVID-19.	5,36	<ul style="list-style-type: none"> Fourniture d'une assistance technique et financière dans tous les domaines des statistiques économiques
✓ <u>Sous- Composante 1a</u> : Rebasage du PIB, développement de l'IHPC, statistiques agricoles, répertoires d'entreprises statistiques, statistiques climatiques et environnementales.	4.42	<ul style="list-style-type: none"> Assistance technique et financière sur les statistiques agricoles, les statistiques climatiques et environnementales, le processus de développement de l'IHPC, le rebasage du PIB et le développement de registres statistiques d'entreprises, entre autres.
✓ <u>Sous-Composante 1b</u> : Collecte de données et comptes nationaux du PCI 2021 ventilés dans tous les PMR admissibles au bénéfice du FAD	0.94	<ul style="list-style-type: none"> Collecte des données du PCI Round 2021, validation et édition des données, y compris la ventilation des valeurs des dépenses des comptes nationaux au niveau des PMR.
<u>Composante II</u> : Amélioration des statistiques sociales et des rapports sur la situation de la COVID-19.	1,32	<ul style="list-style-type: none"> Fourniture d'une assistance technique et financière dans le cadre de certaines activités statistiques sur l'analyse de la pauvreté, le genre, le CRVS.
<u>Composante III</u> : Amélioration de la collecte, de la gestion et de la diffusion des données.	1,44	<ul style="list-style-type: none"> Établissement d'un Data Innovation Lab (DIB), déclenchant la capacité des PMR à tirer profit des Big Data.
<u>Composante IV</u> : Planification stratégique, développement de systèmes, coordination et formation.	0,40	<ul style="list-style-type: none"> Conception et évaluation des SNDS des PMR, en conformité avec les SRDS des CER respectives.
<u>Composante V</u> : Gestion de projet.	1,03	<ul style="list-style-type: none"> Frais de personnel du projet Missions de contrôle Rapports réguliers, S&E, rapports d'audit et RAP Matériel de bureau et logiciels informatiques.
Aléas liés à la variation des prix (5.0%)	0,45	<ul style="list-style-type: none"> Pour couvrir les éventuels changements de coûts qui pourraient survenir au cours de la période de mise en œuvre, compte tenu de l'environnement actuel.
Total du Don FAD	10,0	
Contribution en nature au Secrétariat du COMESA	0,98	<ul style="list-style-type: none"> Temps de travail pour les autres membres du personnel du COMESA non couverts par la gestion de projet Services de logistique/sécurité Espace de bureau, équipement et papeterie
Coût total du projet	10,98	

2.2 Solution technique sélectionnée et alternatives explorées

2.2.1 Le choix de la solution technique retenue est basé sur l'expérience pratique accumulée au fil des ans lors des mises en œuvre des précédents programmes PRCS. L'on note une croissance

significative de la demande de statistiques aux niveaux national, sous-régional, régional et mondial face à un processus de production statistique contrasté, en particulier en Afrique au niveau des PMR. Le programme PRCS-5 fonctionnera par pays dans le cadre de la Stratégie nationale pour le développement des statistiques (SNDS) couplé à la Stratégie régionale pour le développement des statistiques (SRDS) des CER. Ces stratégies serviront de référence pour la planification statistique, avec la contribution de tous les acteurs importants, les producteurs et utilisateurs de données à travers des consensus. Le projet permettra également d'aligner la SNDS de certains PMR sur la SRDS des CER respectives. La phase 5 du PRCS proposé est conçue pour compléter les efforts des pays et des CER visant à augmenter leurs capacités statistiques au fil du temps, en complément avec les programmes de développement respectifs qui s'étendent progressivement.

2.2.2 Il n'existe pas d'alternative à grande échelle pour un renforcement des capacités à grande échelle, car les statistiques robustes constituent le fondement d'un dialogue sur les politiques basé sur des données factuelles. En effet, il s'agit d'un processus optimal pour injecter des preuves évidentes dans la conception et le suivi des Plans nationaux de développement (PND), des projets et des programmes. En l'absence de statistiques appropriées et fiables, une série d'alternatives non testées peuvent émerger à leur place : 1) pouvoir et influence des intérêts sectoriels, ii) idéologie politique, iii) arbitrage libre et anecdotes, et iv) corruption. Sur la base de l'expérience pratique accumulée au cours de nombreuses décennies, la Banque travaillera en étroite collaboration avec les Systèmes statistiques nationaux (SSN) des PMR et des CER respectives, au vu de leurs rôles établis dans la production statistique et l'intégration régionale. Le mérite du projet proposé repose le fait que les statistiques sont des biens publics, tel qu'explicitée sur la liste de contrôle des critères de financement des biens publics régionaux (BPR) (**voir annexe 2**).

2.3 *Type de projet*

2.3.1 Le programme s'inscrit dans la catégorie de l'appui institutionnel, le cinquième du genre à s'inscrire dans le renforcement des capacités statistiques, des politiques et de la prise de décision à travers divers programmes de développement. Les phases successives du programme représentent un besoin constant d'amélioration de la capacité statistique en réponse aux besoins statistiques existants et futurs, qui connaissent une demande croissante substantielle. Le PRCS-5 contribuera à améliorer la qualité et la quantité des statistiques, à améliorer la prise de décision et le dialogue politique fondés sur des éléments probants. Les activités du projet à financer sont clairement définies ; ce sont des biens publics fournis avec efficacité en collaboration avec d'autres partenaires au développement et ce, sans duplication des initiatives. Par conséquent, le projet donnera lieu à de meilleures statistiques pour de meilleures politiques et de meilleurs résultats de développement dans les PMR au fil du temps.

2.4 *Coût du projet et modalités de financement*

2.4.1 **Source de financement** : Les composantes du projet seront financées par un don au COMESA au profit de tous les PMR admissibles au bénéfice du FAD, de toutes les CER, des Centres de formation statistiques (CFS) et d'AFRISTAT. Le don provient du volet financement des Biens publics régionaux (BPR) du FAD-15 et s'élève à 10,0 millions d'UC. Le COMESA apportera une contribution en nature sous la forme d'autres frais de personnel du COMESA, des services publics nécessaires, de l'espace pour bureau et des services logistiques. À cette fin, le projet a été soumis au processus de filtrage pour être classé comme bien d'utilité publique régional prioritaire

et a été dûment approuvé par OPSCOM en tant que bien public régional remplissant les critères d'exonération du partage des coûts. L'outil d'évaluation des BPR est joint à l'annexe 2. Les coûts détaillés et les calendriers de dépenses sont fournis à l'annexe 3.

2.4.2 Le résumé des estimations des coûts du projet est présenté aux tableaux 2 et 3, tandis que le budget détaillé est fourni à l'annexe 2.

Tableau 2 : Estimation des coûts des projets par composante (UC)

Composantes	Extérieur	Local	Total	% Extérieur
1. Amélioration de la disponibilité et de la qualité des statistiques économiques, y compris la mesure de l'impact de la COVID-19	5 356 838,87		5 356 838,87	100,0
2. Amélioration des statistiques sociales et des rapports sur la situation de la COVID-19	1 320 022,51		1 320 022,51	100,0
3. Amélioration de la collecte, de la gestion et de la diffusion des données	1 442 647, 55		1 442 647, 55	100,0
4. : Planification stratégique, développement de systèmes, coordination et formation	396 728,08		396 728,08	100,0
5. Gestion de projet	1 027 561,78		1 027 561,78	100,0
Coût de base	9 543 798,78		9 543 798,78	100,0
6. Aléas liés à la variation des prix (4,6%)	456 201,22		456 201,22	
TOTAL	10 000 000,00		10 000 000,00	

Tableau 3 : Coût du projet par catégorie de dépenses (en millions d'équivalents UC)

Catégorie	Extérieur	Local	Coût Total	% Extérieur
Biens***	25 246,33		25 246,33	100,0
Services*	3 899 764,85		3 899 764,85	100,0
Coût opérationnel **	5 618 787,60		5 618 787,60	100,0
Coût de base	9 543 798,78		9 543 798,78	
Aléas liés à la variation des prix (4,6%)	456 201,22		456 201,22	
TOTAL	10 000 000,00		10 000 000,00	

* Services de conseil dans les différentes composantes, comme détaillé dans le budget de conseil.

** Le coût opérationnel couvre tous les ateliers prévus, la gestion du projet et les ressources financières à verser à tous les PMR admissibles au bénéfice du FAD pour entreprendre les activités de collecte de données du PCI 2021.

*** Couvre le matériel de bureau et les logiciels du secrétariat du COMESA.

2.5 Zone et population cibles du projet

2.5.1 Les bénéficiaires directs du projet sont les Systèmes statistiques nationaux (SSN) de toute l'Afrique, toutes les Communautés économiques régionales (CER), les Organisations sous-régionales (OSR), les Centres de formation statistique (CFS) et AFRISTAT. Parmi les autres bénéficiaires figurent les partenaires de développement dans les PMR et au niveau régional, y compris la Banque. Les autres bénéficiaires indirects sont tous les peuples d'Afrique, qui bénéficieront d'une capacité statistique améliorée et de statistiques fiables et actualisées. Les avantages dépassent les frontières nationales car ils auront un impact régional et mondial, puisque les statistiques sont un bien public mondial.

2.6 *Processus participatif pour l'identification, la conception et la mise en œuvre du Projet*

2.6.1 L'importance stratégique des statistiques en tant que bien public mondial rassemble tous les PMR, les CER, la Banque et ses partenaires au développement pour une cause commune ancrée sur les principes fondamentaux de non-rivalité et de non-exclusion. Ceci est illustré par le fait que l'utilisation par un PRCS de méthodes statistiques communes, normes et pratiques découlant des ressources financières du PRCS ne réduit pas la disponibilité des méthodes, normes et pratiques pour les autres PMR (c'est-à-dire la non-rivalité dans la production).

2.6.2 De même, du côté de la demande, la consommation des données générées par les activités du PRCS par un individu ou un groupe ne limite pas la consommation de ces mêmes données par d'autres (c'est-à-dire la non-rivalité de la consommation). En d'autres termes, le projet est soutenu par une approche participative forte et cohérente. En effet, les statistiques officielles sont un bien public et l'accès à celles-ci n'est pas limité, il est donc pratiquement impossible d'en exclure des utilisateurs. Le programme PRCS intègre également l'AIH, qui fournit un accès libre aux données dans tous les PMR de la Banque et qui est mis à la disposition des autres parties prenantes.

2.6.3 L'utilisation de méthodes statistiques telles que définies dans des manuels internationaux à savoir le Système de comptabilité nationale (SCN) 2008 et le Manuel de l'indice des prix à la consommation, 2004, constituent d'excellentes ressources de formation. Cependant, d'autres ressources statistiques sont disponibles, à travers des ateliers de formation et une assistance technique pour le personnel statistique, car l'harmonisation des méthodes et le partage des expériences pratiques sont complémentaires et concernent les mêmes PMR. Le processus de comparaison de la taille réelle des économies implique une approche commune dans la collecte des prix pertinents et la ventilation des dépenses nationales, ce qui donne des indices multilatéraux ou des PPA présentant des avantages multiples évidents pour les PMR.

2.6.4 En raison des phases successives du PRCS, les défis inhérents au Système statistique africain (SSA) sont bien documentés. La difficulté rencontrée par les PMR pour réaliser des enquêtes et des recensements dans les délais impartis constitue un obstacle à leur conformité avec les meilleures pratiques internationales.

L'interaction continue par le biais de réunions et d'ateliers de groupes de travail stratégiques, et le retour d'informations des missions d'assistance technique, permet de maintenir le processus d'évaluation des besoins. Les demandes constantes d'assistance technique et financière reçues par la BAD indiquent une forte demande de renforcement des capacités statistiques dans un contexte de faible financement des activités statistiques dans les PMR et les CER.

2.6.5 Dans ce contexte, certains facteurs déterminants sont largement communs aux PMR et aux CER. Ils distinguent le processus comme étant participatif pour l'identification des projets, les modalités de mise en œuvre à travers le SSA, étant donné le caractère d'intérêt public des statistiques en tant que discipline.

2.6.6 Enfin, le PRCS-5 a l'intention d'opérationnaliser SHaSA.2 qui est le fruit d'un consensus et d'une consultation systématique qui a conduit au processus de son approbation par les chefs d'État et de gouvernement en janvier 2018. Il y a eu un engagement substantiel qui reste vivace parmi les différents producteurs et utilisateurs de statistiques à travers le continent.

2.7 *L'expérience de la Banque, les enseignements tirés de la conception des projets*

2.7.1 Les premières phases du PRCS ont connu des difficultés telles que des retards dans le déblocage des fonds, des goulets d'étranglement dans la passation des marchés, des difficultés dans le traitement des justifications de dépenses et dans la finalisation des rapports d'audit par les organismes d'exécution désignés. Toutefois, ces difficultés se sont atténuées au cours des phases précédentes du PRCS, en particulier le PRCS-4. Des missions de supervision périodiques et la formation continue du personnel des agents d'exécution aux procédures de la Banque ont permis d'améliorer la conformité.

2.7.2 Les organismes d'exécution étaient parfois nombreux, ce qui a créé des difficultés pratiques pour une supervision régulière. Le PRCS-5 ne fera intervenir qu'un seule organisme d'exécution (COMESA), ce qui éliminera ces difficultés antérieures.

2.7.3 La conception de ce projet a bénéficié de l'expérience de l'ensemble de la Banque grâce aux enseignements systématiques et périodiques des évaluations régulières. Les enseignements pratiques propres aux opérations statistiques ont contribué à éclairer la conception du projet.

2.7.4 Les principaux enseignements et la manière dont ils ont influencé la conception et la mise en œuvre de ce programme sont résumés ci-dessous : i) préférence pour le recours à un seul organisme d'exécution dont la conformité aux exigences de la Banque a été évaluée ; ii) expérience antérieure de l'organisme d'exécution dans la gestion réussie de projets connexes de la Banque ainsi que de projets d'autres partenaires au développement ; iii) reconnaissance de l'importance vitale des missions de supervision périodiques de l'équipe de projet de la Banque, couvrant non seulement les statistiques mais aussi les domaines de la passation de marchés et de la gestion financière ; iv) enseignements pratiques récents tirés du recensement économique du Malawi de 2016, à savoir son processus de conception, la supervision régulière et la remise en temps voulu du rapport d'achèvement de projet ainsi que du rapport d'audit.

2.7.5 Les lacunes manifestes des capacités statistiques des PMR rendent impératifs le maintien et l'intensification de la réalisation de la SHaSA-2 par la mise en œuvre du PRCS-5. Le renforcement des capacités statistiques dans les PMR est essentiel pour produire des données en temps réel et fiables qui orienteront les politiques nationales de développement et permettront de suivre les progrès réalisés dans le cadre des ODD, de l'Agenda 2063 et des High 5 de la Banque.

2.7.6 Les directives internationales, telles que la nécessité de rebaser les comptes nationaux tous les cinq ans, ne sont pas respectées dans l'ensemble des PMR. Cela s'explique par les budgets limités utilisés pour soutenir les programmes de recensement et d'enquête dans les différents pays, comme le suggèrent en la matière les meilleures pratiques internationales. Un plaidoyer doit être fait pour le financement des statistiques au niveau des PMR.

2.7.7 Bien que les CER se rejoignent en matière de renforcement des capacités statistiques, elles sont également confrontées à des capacités statistiques réduites en raison de leur dépendance quasi permanente à l'égard des donateurs pour le financement de leurs activités statistiques prioritaires, notamment les charges de personnel. Il ressort de ce qui précède que les CER devraient être au cœur des programmes de renforcement des capacités en tant que partenaires stratégiques.

2.8. Indicateurs clés de performance

2.8.1 Les indicateurs clés de performance et les résultats attendus à l'issue du projet sont décrits dans le cadre logique des résultats. Le résultat escompté du projet est une disponibilité sans cesse croissante de données actualisées et de qualité, comparables à l'échelle internationale dans tous les PMR admissibles au bénéfice du FAD et les CER concernées. Au niveau de la production, les dernières statistiques économiques et sociales seront produites et/ou mises jour, donnant lieu à la production et la publication de produits du savoir éclairés par l'analyse de ces données. L'alignement entre la SNDS et la SRDS sera amélioré, tout comme la sensibilisation à la promotion de ces dernières, ainsi que l'échange de données et l'accès du public.

2.8.2 Les indicateurs de performance seront suivis au moyen de rapports d'avancement trimestriels et de missions de supervision semestrielles de la Banque. Le cas échéant, les indicateurs seront désagrégés par sexe et par secteur. La mesure des indicateurs permettra d'évaluer le degré de réalisation des objectifs du projet. Le Secrétariat du COMESA recrutera un consultant en S&E pour aider à suivre les performances du projet.

2.8.3 Sur les deux programmes de PRCS précédant celui-ci, la performance du portefeuille a été largement satisfaisante, PRCS-4.2 ayant été clôturée en décembre 2020. L'ensemble des réalisations de PRCS 4.1 et PRCS 4.2 est présenté à l'annexe 3 des annexes techniques.

III. FAISABILITÉ DU PROJET

3.1. Performances économiques et financières

3.1.1. En tant que projet d'appui institutionnel, le PRCS-5 n'a nullement fait l'objet d'une analyse traditionnelle coûts-avantages pour établir les taux de rendement interne. Le retour sur investissement dans le renforcement continu des capacités statistiques s'opère par de meilleures statistiques pour de meilleures politiques, ce qui conduit à de meilleures décisions et à de meilleurs résultats en matière de développement. L'amélioration des capacités statistiques donne naissance à une société éclairée à même de créer, partager et utiliser les informations et les connaissances pour la prospérité et le bien-être de ses habitants. La fourniture de données actualisées provenant d'activités statistiques ciblées permet une planification et une mise en œuvre plus efficaces et plus efficaces des politiques dans tous les PMR bénéficiaires et les CER concernées.

3.1.2. Le projet vise l'amélioration de la capacité statistique dans tous les PMR admissibles au bénéfice du FAD, notamment en renforçant l'alignement entre la stratégie nationale de développement des statistiques (SNDS) et la stratégie régionale de développement des statistiques (SRDS). Il permettra de cultiver un sentiment d'urgence renouvelé à l'égard de l'harmonisation des statistiques et des cadres statistiques. Cela conduira à la mise en place d'une plateforme de comparaison internationale des données sans obstacles de mesure. Par la suite, la non-rivalité et la non-exclusion des statistiques en général seront renforcées.

3.2. Impacts environnementaux et sociaux

3.2.1 **Impacts environnementaux et sociaux :** En tant que programme de renforcement des capacités statistiques étendant l'assistance technique à l'ensemble des PMR, le projet est classé dans la **catégorie III**, témoignant l'absence d'impacts négatifs directs sur l'environnement et des risques

faibles d'induire des impacts sociaux négatifs. Aussi, la mise en œuvre réussie du programme contribuera-t-elle à améliorer la disponibilité, la qualité et la mise à jour des statistiques environnementales, climatiques et sociales pertinentes pour un développement résilient au climat et sobre en carbone.

3.2.2. Changement climatique : Le projet est logé à la catégorie 3 selon le système d'évaluation du climat de la Banque, une indication que le projet n'est pas vulnérable aux effets du changement climatique. De plus, la mise en œuvre du programme par le truchement de la SHaSA-2 n'aura pas d'impact négatif sur le climat car comprenant le renforcement des capacités statistiques par des sessions de travail en groupe et une assistance technique aux PMR et aux CER. A contrario, une mise en œuvre réussie du programme contribuera à améliorer la disponibilité, la qualité et la mise à jour des statistiques climatiques et environnementales pertinentes, ce qui permettra d'améliorer la formulation des politiques et la prise de décision pour un développement résilient au climat et à faible émission de carbone. Le programme aidera également au suivi à la fois, du climat à l'échelle nationale et internationale, et des flux « verts » de financement dans les PMR.

3.2.3 L'une des principales composantes du programme est la détermination du PIB converti en PPA, et celle de ses principales composantes dans au moins 50 pays africains pour l'année 2021. L'ODD 9 (cible 9.4) suit les progrès accomplis vers une industrie durable, efficace et propre ; il mesure les émissions de dioxyde de carbone par unité de PIB converti en PPA. Une fois que ces données sont disponibles dans de nombreux pays, elles améliorent considérablement la mesure et la comparaison internationale des aspects liés au changement climatique.

3.2.4 Le genre : La diffusion de statistiques désagrégées par sexe permet de faciliter le travail appliqué et la conception des politiques. Dans la mesure du possible, les interventions statistiques devront prendre en compte la dimension du genre afin de stimuler des politiques et des décisions éclairées favorisant l'autonomisation des femmes et facilitant leur rôle accru dans le développement économique du continent, en plus de l'amélioration de leur statut social. Vu que la désagrégation des données par sexe est l'un des formats de données fréquemment demandés dans les travaux appliqués, le Département ECST plaidera systématiquement en faveur des processus nationaux qui favorisent cette perspective, tout en gardant à l'esprit que le manque de ressources tend à limiter la collecte de statistiques désagrégées par sexe dans de nombreux PMR. In fine, le projet éclairera différentes dimensions du genre.

3.2.5 Ce projet est classé dans la **catégorie III** du système de marqueurs de genre. Il contribuera à la disponibilité de données ventilées par sexe dans les PMR pour servir de base aux programmes et politiques de développement. Le projet soutiendra une évaluation des lacunes des statistiques sur le genre dans les pays participants ; il développera et déploiera ensuite un module de formation sur les statistiques de genre, ainsi que l'intégration du genre dans tous les autres modules de formation.

3.2.6 Social : Les statistiques sociales font partie intégrante du programme proposé, l'accent étant mis sur l'assistance technique et les sessions de formation pour stimuler les données nécessaires aux programmes de développement nationaux, régionaux et internationaux, y compris les cinq (5) priorités de la Banque. Les mesures des seuils de pauvreté et des inégalités tirées des Enquêtes sur le Budget des Ménages (EBM) dévoileront des résultats utiles dans les PMR concernés, en plus du renforcement des systèmes d'enregistrement des faits d'état civil et de

statistiques de l'état civil. Répondant à 5 des 17 ODD, le PCI 2021 fournira en particulier des éléments de mise à jour éventuelle du seuil international de pauvreté fixé à 1,90 dollar par jour à partir du cycle 2011 du PCI. Les différents seuils de pauvreté internationaux seront estimés en utilisant les meilleures réalités possibles, en tenant compte des circonstances de la COVID-19

IV. MISE EN ŒUVRE

4.1. Modalités de mise en œuvre

4.1.1 Le secrétariat du COMESA sera l'organisme d'exécution pour le compte de la Banque. L'organisme d'exécution : i) supervisera tous les aspects du programme, y compris le suivi des résultats/effets du Programme et ii) fera rapport à la Banque. Compte tenu des délais serrés pour la mise en œuvre du programme, le Secrétariat du COMESA conservera l'équipe permanente du programme PRCS-4 composée du i) coordinateur du programme, ii) de l'analyste/statisticien des données, et iii) du comptable du projet.

4.1.2 Avec l'élargissement de la couverture et des responsabilités du secrétariat du COMESA dans le cadre du PRCS-5, le secrétariat du COMESA recrutera le personnel supplémentaire suivant i) un (1) assistant comptable, ii) un (1) assistant administratif, iii) un (1) expert en achats, et iv) un (1) assistant de voyage pour améliorer l'efficacité opérationnelle.

4.1.3 Pour sa part, le secrétariat fournira une contribution en nature de 982 072,94 UC au projet par l'intermédiaire de son personnel existant (autres membres du personnel du COMESA), des services de bureau et des locaux.

4.1.4 Sur les (10 000 000,00 UC) à décaisser au profit du secrétariat du COMESA, le décaissement de 937 721 UC par la Banque en faveur du secrétariat du COMESA sera soumis à la présentation de : i) lettres de consentement par chacun des PMR non membres du COMESA et admissibles au bénéfice du FAD exprimant leur volonté de recevoir les ressources du PCI 2021 via le Secrétariat du COMESA ; ii) lettres de consentement entre le bénéficiaire et les banques commerciales des États non-membres du COMESA sur le décaissement du don dans ces États. Les PMR concernés énumérés ci-dessous sont des États non membres du COMESA admissibles au bénéfice du FAD.

Table 4: Décaissement des ressources du PCI 2021 en faveur des États non membres du COMESA

Pays	Montant à décaisser (UC)
Bénin	25 343,81
Burkina Faso	25 343,81
Cameroun	25 343,81
République Centrafricaine	25 343,81
Tchad	25 343,81
Côte d'Ivoire	25 343,81
Ghana	25 343,81
Guinée	25 343,81
Guinée-Bissau	25 343,81
Lesotho	25 343,81
Liberia	25 343,81
Mali	25 343,81
Mauritanie	25 343,81
Mozambique	25 343,81
Niger	25 343,81
Sao Tome et Principe	25 343,81
Sénégal	25 343,81
Sierra Leone	25 343,81
Soudan du Sud	25 343,81
Tanzanie	25 343,81
Gambie	25 343,81
Togo	25 343,81
Total	557 563,78

4.2. Marchés publics

4.2.1 La passation des marchés de biens (incluant les services autres que de conseil), travaux et de services de conseil, financés par la Banque pour le projet, sera effectuée conformément à la « *Politique et méthodologie de passation des marchés pour les opérations financées par le Groupe de la Banque* », datée d'octobre 2015, telle que modifiée occasionnellement (le « cadre de passation des marchés ») et conformément aux dispositions qui seront stipulées dans l'accord de don. Plus précisément, la passation des marchés sera effectuée comme suit :

4.2.2 **Politique et méthodologie de la Banque en matière de passation de marchés (PMB) :** Les méthodes et procédures standard de passation des marchés de la Banque (MPPM) s'appliquent aux marchés pour lesquels le Système de passation des marchés de l'emprunteur (SPME) ne s'applique pas à une transaction ou à un groupe de transactions spécifiques, car le PMB a été jugé le mieux adapté à l'objectif visé, en utilisant les Documents standards de consultation (DSS) applicables ou d'autres documents de consultation convenus lors des négociations du projet pour divers groupes de transactions pour des seuils spécifiés. Compte tenu de la nature du projet, les principaux achats consistent en des services de consultation qui doivent être effectués selon la sélection basée sur la qualité et les coûts (SQC), la méthode de sélection basée sur les qualifications des consultants (MSQC) et la sélection de consultants individuels (SCI). L'acquisition de biens sera effectuée par le biais d'achats. Les activités spécifiques d'achat sont décrites dans les sections B5.1 - B5.6 des annexes techniques du PRCS.

4.2.3 **Évaluation des risques et des capacités en matière de passation de marchés (ERCPM):**

L'évaluation des risques liés à la passation de marchés au niveau du projet et des capacités de passation de marchés de l'organe d'exécution (secrétariat du COMESA) a été entreprise et les conclusions ont éclairé les décisions sur les accords de passation des marchés utilisés pour des transactions spécifiques ou des groupes de transactions similaires dans le cadre du projet. Des mesures appropriées d'atténuation des risques ont été incluses dans la conception du projet. Une évaluation de la capacité d'achat du secrétariat du COMESA pour la mise en œuvre du projet est jugée adéquate. Le secrétariat a géré de manière satisfaisante des projets similaires financés par la BAD, notamment le projet « 50 millions de femmes africaines ont la parole » et récemment le programme tripartite de renforcement des capacités. Les mesures appropriées d'atténuation des risques ont été incluses dans la conception du projet. Les capacités et les contrôles internes du secrétariat du COMESA ont été évalués par la Banque avant le financement d'autres projets et leur état d'avancement reste acceptable. Le secrétariat du COMESA dispose d'une section de passation des marchés bien établie, dotée de ressources suffisantes et d'un personnel qualifié qui a géré de manière satisfaisante les achats de biens et de services de consultants en appliquant les règles et procédures de la Banque.

4.2.4 Toutefois, la portée de ce projet nécessitera du personnel supplémentaire, notamment le recrutement d'un expert en passation de marchés spécialisé qui s'occupera des achats quotidiens pour le projet. Bien que les règles et procédures internes de passation des marchés du COMESA appliquent des politiques et principes de passation des marchés similaires à ceux de la Banque, conformément aux pratiques internationales, les règles et procédures de la Banque s'appliquent à la passation des marchés de biens et de services. Les modalités détaillées de passation des marchés figurent dans l'annexe technique B.5.

Des contrats anticipés seront appliqués afin d'éviter les retards de démarrage et contribuer à accélérer l'achèvement du projet dans les délais prévus.

4.2.5 La sous-traitance sera appliquée afin d'atténuer les risques associés aux retards de démarrage et pour aider à accélérer le premier décaissement du projet. Cela a été envisagé spécifiquement pour le recrutement du personnel du projet afin de garantir le respect des conditions préalables au premier décaissement.

4.3. *Gestion financière, audit et modalités de décaissement :*

4.3.1 **Gestion financière :** La conclusion générale de l'évaluation est que le COMESA a la capacité de gérer tous les aspects de la gestion financière (GF) du programme. Il satisfait également aux exigences minimales de la Banque telles que définies dans ses lignes directrices en matière de gestion financière. La gestion antérieure par le secrétariat des projets financés par les bailleurs de fonds a été jugée satisfaisante et le risque résiduel de GF pour le programme est évalué comme modéré. Le comptable, en charge actuellement des projets financés par des bailleurs de fonds, est engagé pour gérer les responsabilités de GF du projet proposé sous la supervision du responsable des finances au sein du secrétariat. Un membre de personnel supplémentaire au grade d'assistant comptable sera recruté pour assurer la séparation des tâches de manière adéquate. Dans le cadre de la mise en œuvre, le projet sera tenu de soumettre à la Banque des rapports financiers intermédiaires (RFI) dans le cadre des Rapports d'avancement trimestriels (RAT) au plus tard 45 (quarante-cinq) jours après la fin de chaque trimestre civil. Des rapports financiers annuels distincts sur le programme seront préparés en temps utile pour permettre un audit préalable.

4.3.2 **Audit** : À la fin de chaque exercice financier, le projet préparera des états financiers annuels, conformément aux normes comptables internationalement reconnues (par exemple, IPSAS ou IFRS). Ces états financiers seront vérifiés par un auditeur externe indépendant, sélectionné par voie de concours selon les règles et procédures de passation des marchés de la Banque. L'audit sera effectué conformément aux normes internationales d'audit (ISA) et aux termes de référence approuvés par la Banque. Le coût de l'audit sera financé par les ressources du programme. Le rapport d'audit, accompagné d'une lettre de recommandations et des réponses de la direction, sera soumis à la Banque au plus tard six (6) mois après la fin de l'exercice financier. La période de rapport financier du programme sera alignée sur la fin de l'exercice financier du COMESA. L'audit interne fonctionnel au sein du Secrétariat du COMESA qui couvre les projets financés par les bailleurs de fonds inclura le programme proposé. Toute conclusion de l'audit interne relative au programme, accompagnée de recommandations, sera communiquée à la Banque.

4.3.3 **Décaissement** : Les règles et procédures de la Banque, telles que définies dans le Manuel de décaissement, seront utilisées pour le décaissement du don. Les quatre méthodes de décaissement seront utilisées en fonction des besoins. En outre, la Banque émettra une lettre de décaissement dont le contenu sera discuté et convenu lors des négociations. Plus précisément, parmi les quatre méthodes de décaissement de la Banque, les trois méthodes suivantes : i) la méthode du compte spécial ; ii) la méthode du paiement direct ; et iii) la méthode du remboursement seront utilisées. La méthode du compte spécial nécessitera l'ouverture d'un ou plusieurs comptes spéciaux, selon le cas, dans des banques acceptables par la Banque, et sera utilisée pour financer les dépenses éligibles. La méthode de paiement direct sera utilisée pour payer les dépenses liées aux biens, aux travaux et aux services de conseil. Enfin, la méthode de remboursement sera utilisée pour toutes les dépenses des PMR admissibles au bénéfice du FAD préfinancées par l'organe d'exécution avec l'approbation préalable de la Banque.

Calendrier de mise en œuvre : L'achèvement du projet est prévu dans un délai de 24 mois (2 ans) à compter de la signature du don par les deux parties

4.4. *Suivi*

4.4.1 Le suivi des projets sera assuré par le secrétariat du COMESA, qui soumettra à la Banque des rapports financiers et des rapports d'avancement trimestriels. Ces rapports indiqueront les progrès réalisés comme indiqué dans le cadre logique axé sur les résultats du projet, y compris une présentation claire des activités entreprises et des résultats obtenus au cours de la période considérée. Les rapports préciseront également dans quelle mesure les activités entreprises ont contribué à la réalisation des résultats et des objectifs prévus du projet. Les rapports offriront des recommandations pour relever les défis de la mise en œuvre. Un examen à mi-parcours sera effectué environ 12 mois après la déclaration de l'entrée en vigueur du don.

4.4.2 La Banque entreprendra une mission de supervision à mi-parcours, conformément à ses normes en matière de mise en œuvre des projets et de compte rendu des résultats. Le secrétariat du COMESA devra préparer et soumettre à la Banque un Rapport d'achèvement de projet (RAP) dans les trois mois suivant le décaissement final du don. Le rapport fournira les leçons apprises pour les actions de suivi. Le RAP jouera un rôle actif dans le suivi et l'évaluation du projet.

4.5. Gouvernance

4.5.1 Le projet sera mise en œuvre en utilisant les politiques fiduciaires de la Banque. Les mesures spécifiques d'atténuation des risques de gouvernance du projet comprennent : i) le déploiement d'un auditeur indépendant recruté de manière compétitive en utilisant les règles et réglementations de la Banque en matière de passation de marchés pour auditer les finances du projet ; ii) l'examen et l'approbation préalables par la Banque des activités de passation de marchés des principaux projets ; et iii) des dispositions de supervision efficaces par le biais de Rapports d'avancement trimestriels (RAT) qui comprennent un rapport financier intermédiaire (RFI), et des missions de supervision semestrielles complétées par un appui du bureau pays de la Banque en Zambie, si nécessaire.

4.6. Durabilité

4.6.1 Alors que la fourniture par la Banque d'une assistance technique statistique à tous les PMR admissibles au bénéfice du FAD au cours des phases successives du PRCS se poursuit, la Banque a aussi constamment sensibilisé les PMR à l'allocation de ressources propres provenant des budgets nationaux pour financer des enquêtes et des recensements réguliers au fur et à mesure, afin d'assurer la viabilité des SSN. L'apport d'un soutien statistique à tous les PMR admissibles au bénéfice du FAD, en collaboration avec d'autres partenaires de développement internationaux et régionaux, s'inscrit dans le cadre du mandat de la Banque visant à compléter les déficits nationaux. Elle renforce la capacité statistique au niveau des pays, ce qui permet de mieux mesurer les résultats du développement. Dans le cadre de la démarche à suivre, la Banque sensibilisera systématiquement les PMR à l'importance de mettre de côté des ressources propres ainsi qu'à l'importance d'optimiser l'utilisation de toutes les ressources financières disponibles des bailleurs de fonds. Cela permettra non seulement de renforcer la pratique de S&E pour des projets spécifiques financés par la Banque, mais aussi d'améliorer le processus décisionnel global grâce à des initiatives cohérentes en matière de capacité statistique.

4.7. Gestion des risques

4.7.1 Les risques susceptibles d'affecter la réalisation des objectifs du projet et les mesures d'atténuation correspondantes, sont indiqués au **tableau 4**.

Tableau 5 : Risques potentiels et mesures d'atténuation

Risque	Impact sur la performance des projets	Probabilité De survenue	Mesures d'atténuation
Les statistiques dans tous les PMR admissibles au bénéfice du FAD ont un profil faible.	Élevé	Moyen	Un dialogue cohérent de haut niveau sur l'importance stratégique des statistiques pour un dialogue sur les politiques fondé sur des données probantes.
Les PMR ont une incapacité à collecter des données fiables sur les infrastructures spécifiques à un secteur.	Moyen	Moyen	La Banque doit soutenir le processus grâce à des ressources dédiées.

Risque	Impact sur la performance des projets	Probabilité De survenue	Mesures d'atténuation
Les fonds de collecte des données du PCI 2021 parviennent tardivement aux PMR concernés.	Élevé	Moyen	La Banque doit encourager les PMR concernés à collecter des données pertinentes en amont des fonds de projets dédiés aux activités de collecte de données du PCI 2021.
La lenteur des PMR dans la mise en œuvre des meilleures pratiques internationales.	Moyen	Faible	L'assistance technique et financière de la Banque dans la migration des PMR vers les meilleures pratiques internationales et la sensibilisation à ces dernières.
L'indisponibilité de données ventilées par sexe.	Moyen	Élevé	La Banque doit soutenir le processus par le biais du PRCS.
Les défis liés à l'accès aux Big data des entreprises du secteur privé.	Moyen	Moyen	Tirer parti des partenariats grâce aux protocoles d'accord signés avec la Banque et les partenaires
La mise à jour par les PMR de leurs portails de données en libre accès n'est pas régulière.	Moyen	Moyen	La Banque doit collaborer étroitement avec les PMR et les aider en leur fournissant une assistance technique continue pour la mise à jour de leurs portails de données. La Banque doit également faire appel à d'autres partenaires au développement pour utiliser les portails de données et fournir une assistance conjointe aux PMR.
En raison des mesures de distanciation sociale, certaines étapes essentielles du processus de la SNDS ne peuvent être mises en œuvre .	Moyen	Moyen	La Banque, PARIS21, la CEA et la CUA s'accordent sur d'autres moyens d'organiser le dialogue entre utilisateurs et producteurs et les conversations des parties prenantes.

4.8. Renforcement des connaissances

4.8.1 Les cycles successifs de renforcement des capacités statistiques déclenchent des vagues de données de meilleure qualité. Cela permet de mieux comprendre les défis du développement dans les PMR concernés. Il en découle par la suite la préparation de stratégies de développement actualisées basées sur les réalités actuelles, la mesure des résultats et l'établissement de rapports sur l'ensemble des programmes de développement. Cette démarche sera renforcée compte tenu de la non-rivalité et de la non-exclusivité des données statistiques.

4.8.2 Les interventions du PRCS-5 se traduiront par la préparation de produits du savoir phares et de haute qualité, par un meilleur suivi et un suivi régulier des conditions et des politiques économiques et sociales dans les PMR, ainsi que par le renforcement de la préparation des projets, des examens de portefeuilles et des missions de dialogue, y compris des contributions efficaces au cours des groupes de travail de coordination des donateurs.

V. INSTRUMENTS JURIDIQUES ET POUVOIRS

5.1 Instrument juridique

5.1.1 L'instrument juridique du projet fera l'objet d'un accord de don entre le COMESA (le « Bénéficiaire ») et le Fonds africain de développement (le « Fonds »).

5.2 Conditions de l'intervention de la Banque

5.2.1 **Condition préalable à l'entrée en vigueur.** L'accord de don entrera en vigueur dès sa signature par le bénéficiaire et le Fonds.

5.2.2 **Condition préalable au premier décaissement :** L'obligation du Fonds d'effectuer le premier décaissement du don est subordonnée à l'entrée en vigueur de l'accord conformément aux dispositions relatives à l'entrée en vigueur susmentionnées.

5.2.3 **Condition préalable au décaissement pour la composante PCI.** Outre les dispositions relatives à l'entrée en vigueur, l'obligation du Fonds de décaisser le don pour la composante PCI est subordonnée au respect des conditions suivantes par le bénéficiaire :

- a. la soumission d'accords ou de lettres de consentement entre le bénéficiaire et les banques commerciales des États non membres du COMESA concernant le décaissement du don dans ces États, sous une forme et des conditions satisfaisantes pour le Fonds ; et
- b. la soumission de lettres de consentement signées des États non-membres du COMESA déclarant qu'ils n'ont pas d'objection au Programme et recevoir des ressources en vertu de celui-ci, sous une forme et des conditions satisfaisantes pour le Fonds.

5.2.3 Autres conditions

- i) Le bénéficiaire soumettra au Fonds, dans les trois (3) mois suivant le premier décaissement du don ou à toute date ultérieure convenue entre le Fonds et le bénéficiaire :
- ii) la preuve du recrutement d'auditeurs externes pour le programme ;
- iii) la preuve du recrutement du personnel suivant : a) assistant comptable, b) assistant administratif, c) expert en passation des marchés et d) assistant voyage, pour la cellule d'exécution du programme, dont les qualifications et les termes de référence sont jugés acceptables par le Fonds ; et
- iv) l'exécution d'accords de sous-dons entre le bénéficiaire et chacun des pays admissibles, sous une forme et un fond satisfaisants pour le Fonds.

B. Le bénéficiaire devra [dans les six (6) mois suivant la date de l'accord de don] [dans les trois (3) mois suivant le premier décaissement du don] ou à toute date ultérieure approuvée par le

Fonds, mettre à disposition des fournitures de bureau et des locaux à usage de bureau conformément aux spécifications et exigences convenues et acceptables par le Fonds, à titre de contribution en nature (la « contribution de contrepartie ») aux coûts du projet.

5.2.4 Engagements

- a. Le destinataire devra faire en sorte que tous ses contractants, sous-traitants et agents exécutent le projet conformément aux politiques de sauvegarde du Fonds et à la législation nationale applicable, sous une forme et des conditions satisfaisantes au Fonds.
- b. Le destinataire s'engage à ce que le produit des dons ne soit utilisé que pour financer des activités dans les pays admissibles au bénéfice du FAD.

5.3 Conformité aux politiques de la Banque

5.3.1 Ce projet est conforme à toutes les politiques applicables de la Banque, y compris les procédures de renonciation à la contribution de contrepartie. À cet égard, le projet a été soumis au processus de clarification en vue de sa catégorisation par ordre de priorité et a été dûment approuvé par OPSCOM en tant que BPR remplissant les critères d'exemption du partage des coûts.

VI. RECOMMANDATION

La Direction recommande au Conseil d'administration d'approuver la proposition de don FAD d'un montant de dix millions d'unités de compte (10 000 000,00 UC) au COMESA aux fins et sous réserve des conditions formulées dans le présent rapport.

Annexe 2 : Liste de contrôle des critères de financement des BPR

CRITÈRE	ÉVALUATION SUCCINCTE (PAR POINTS)
Première étape	
<p>Non-rivalité : Les biens publics sont ceux dont un tiers peut profiter sans réduire (ou à peine) la disponibilité de ces avantages pour les autres.</p> <p>Le projet montrera que l'objet de l'assistance est que le projet bénéficie à plusieurs personnes et qu'un prestataire ne peut pas empêcher les non-contributeurs de bénéficier de ce bien. Les termes de l'échange, les maladies transfrontalières (animales et humaines), les ressources en eau partagées, les routes transfrontalières en sont quelques exemples.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Le programme de renforcement des capacités statistiques (RCS) se concentre sur les activités présentant les caractéristiques des biens publics régionaux : <ul style="list-style-type: none"> ○ Développement méthodologique ; ○ Adaptation des normes statistiques internationales aux conditions locales dans les PMR et organisation d'ateliers de formation sur ces normes ; et ○ Harmonisation des pratiques et des normes de production de données afin de garantir la comparabilité des données entre les PMR et avec le reste du monde. • Par conséquent, l'utilisation par un PMR de méthodes, de normes et de pratiques communes issues du PRCS ne réduit pas la disponibilité des méthodes, des normes et des pratiques pour les autres PMR (c'est-à-dire la non-rivalité dans la production). De même, du côté de la demande, l'utilisation des données générées par les activités de RCS par un individu ou un groupe ne limite pas la consommation de ces mêmes données par d'autres (c'est-à-dire la non-rivalité dans la consommation).
<p>Non-exclusion : Il est difficile ou d'un coût prohibitif d'exclure d'autres personnes (pays, communautés ou régions) de la jouissance ou de la consommation des avantages générés.</p> <p>Le projet montrera qu'il n'est pas possible d'empêcher les pays/communautés non participants de bénéficier des avantages générés en raison de la nature de l'objet de l'assistance apportée par le projet.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les statistiques officielles sont des biens publics et l'accès à celles-ci est public et il est donc pratiquement impossible d'en exclure un quelconque utilisateur. Le programme de RCS intègre également l'autoroute de l'information en Afrique qui offre un accès libre aux données dans tous les PMR et est mis à la disposition de tous les PMR et autres parties prenantes. • L'utilisation de toute approche et pratique méthodologique dans un pays n'exclut pas l'utilisation des mêmes approches dans d'autres pays. Les approches méthodologiques, les normes et les manuels générés par la mise en œuvre du PRCS sont disponibles pour tous les PMR afin d'harmoniser la production de données et d'assurer la comparabilité entre les PMR. Il serait pratiquement impossible d'exclure un PMR quelconque de ces avantages.

CRITÈRE	ÉVALUATION SUCCINCTE (PAR POINTS)
<p>D'intérêt public : Le bien est d'intérêt et d'utilité publique au sens large. En règle générale, une entité publique/gouvernementale dans chaque pays participant est responsable du contexte réglementaire/politique du bien à produire et participe à sa production.</p> <p>Le projet montrera qu'il existe soit un organisme de coordination intergouvernemental, soit un CER existant pour réglementer et superviser la fonction et la coordination de l'objet du soutien dans un projet proposé. Ainsi, le projet démontrera dans quelle mesure l'organisme intergouvernemental et/ou le CER a pris des mesures pour garantir le maintien de l'objet du soutien et dans quelle mesure il a réussi.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les avantages d'une capacité statistique renforcée comprennent la production de données de qualité, fiables et actuelles pour soutenir la politique et la prise de décision dans les PMR, ce qui profite au gouvernement et au grand public ; • Les données de qualité générées sont utilisées par la Banque dans ses opérations qui bénéficient à l'ensemble de la région • Au cours des dernières phases du programme de renforcement des capacités statistiques, les CER ont joué un rôle essentiel en tant que partenaires de mise en œuvre. La Banque a également soutenu ces CER qui ont développé des indicateurs qui informent sur l'intégration régionale sur le continent. • Au niveau des PMR, le renforcement des capacités statistiques est principalement entrepris par les bureaux nationaux de statistiques qui sont non seulement les principaux producteurs de statistiques dans les PMR mais sont également responsables de la coordination de la production statistique dans ces PMR.
Deuxième étape	
<p>Dimension régionale : Le bien public implique deux ou plusieurs pays et ne peut être produit efficacement que si chaque pays concerné participe et soutient sa production.</p> <p>Le projet montrera qu'au moins deux pays sont impliqués dans l'objet de l'aide et que l'objet de l'aide dans l'investissement de la Banque est d'une importance globale et/ou régionale pour le développement et cela devrait être démontré par un document validé au niveau régional/global confirmant cette importance (par exemple le « Plan de Convergence de la COMEFAC » décrivant le travail dans le Bassin du Congo, un document des Nations Unies convenant des mesures pour réduire le changement climatique ; le plan d'action de la SADC sur le genre ; le mémorandum de la CEDEAO sur la crise alimentaire ; etc.)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Le renforcement des capacités statistiques est mené pour tous les PMR de la région et certains pays sont réunis pour bénéficier de la même formation au même moment. • Le programme de renforcement des capacités statistiques fait partie de l'effort régional de suivi de la stratégie d'harmonisation des statistiques (SHASA-2) qui a été approuvée par les chefs d'État et de gouvernement africains en 2018. SHASA-2 vise à harmoniser la production statistique dans la région dans le cadre de l'Agenda 2063 pour l'Afrique. La BAD est désignée comme l'institution chef de file pour la mobilisation des fonds pour la SHASA. Ce programme de RCS est destiné à constituer la principale contribution de la BAD au financement de SHASA. • Le programme PRCS génère des données comparables entre les PMR grâce à un système harmonisé impliquant tous les PMR. Les données harmonisées sont utilisées pour mesurer les critères de convergence pour l'intégration régionale, mais sont également essentielles pour la mise en œuvre de la zone de libre-échange continentale africaine.

CRITÈRE	ÉVALUATION SUCCINCTE (PAR POINTS)
<p>Alignement stratégique : Le BPR est fortement aligné sur les orientations stratégiques de la Banque ainsi que sur les objectifs continentaux et régionaux (c'est-à-dire les RPG sont identifiés comme des opérations prioritaires dans le cadre des plans d'intégration régionale du NEPAD ou des CER). L'harmonisation et le partenariat seront encouragés en donnant la préférence aux accords de cofinancement qui favorisent la coordination des bailleurs de fonds et permettent d'exploiter les ressources propres de la Banque en mobilisant des fonds supplémentaires, notamment auprès des institutions sœurs ou du secteur privé.</p> <p>Le projet montrera que le RPG est étroitement aligné sur le programme de développement continental et régional ainsi que sur la propre stratégie du Groupe de la Banque, notamment en ce qui concerne la sélectivité et l'orientation sectorielle, et l'harmonisation et le partenariat.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • OUI. L'appui de la Banque aux PMR vise à les aider à produire la quantité et la qualité de données requises pour répondre aux besoins en données des objectifs de développement durable (ODD), de l'Agenda 2063 pour l'Afrique, de la stratégie décennale de la Banque et de l'Agenda des cinq (5) priorités. Cet effort ne sera bénéfique que si tous les PMR et les CER y participent. • L'effort de renforcement des capacités statistiques tire parti des partenariats pour exploiter les ressources de la Banque. Par exemple, des ressources supplémentaires de 4,95 millions de dollars EU ont déjà été mobilisées auprès de la BMGF pour compléter cet effort. • Les projets de la Banque gérés par les départements des opérations intègrent également des éléments statistiques dans certaines des opérations de projet dans les PMR. Par exemple, il y a des composantes statistiques dans des projets en Tunisie et au Soudan qui couvrent les recensements agricoles tandis qu'un autre est en phase finale en Zambie pour le recensement de la population et des habitations.
<p>Rôle catalyseur et en amont : le financement de la Banque cible les étapes initiales des processus de production de bien public et le soutien de la Banque devrait viser à corriger les facteurs dissuasifs qui empêchent le BPR d'émerger ou de progresser vers le stade de la production, tels que le manque de coordination, l'aversion pour le risque, le problème des passagers clandestins.</p> <p>Le projet montrera que la Banque soutient un investissement initial pour un objet et que ce faisant, elle ouvre la voie à d'autres investissements par les partenaires/PMR dans le contexte régional ou national pour un impact spécifique sur le développement (à démontrer spécifiquement). Selon ce critère, le projet démontrera également que, sans l'intervention de la Banque, il existe un risque de resquillage et de non-responsabilité de la part de certains bénéficiaires. Le projet démontrera que l'intervention de la Banque apportera une valeur ajoutée pour renforcer la coordination dans la région en général et/ou par l'intermédiaire de l'organisme intergouvernemental ou de la CER concernée (le cas échéant).</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Au cours des précédentes phases de renforcement des capacités statistiques, le soutien de la Banque a catalysé la mobilisation de ressources supplémentaires auprès des PMR et d'autres partenaires au développement. Par exemple, la BAD a aidé les PMR à développer leurs stratégies nationales pour le développement des statistiques, ce qui a été utilisé pour mobiliser des fonds auprès des partenaires de développement et du gouvernement pour les activités statistiques dans les PMR. Comme mentionné précédemment, 4,95 millions de dollars EU ont déjà été mobilisés auprès de la BMGF pour soutenir les efforts de la Banque en matière de RCS. • L'approche multinationale de renforcement des capacités statistiques a démontré que les PMR, en tant que groupe, ont bien réussi au fil du temps à améliorer la disponibilité des données pour informer les divers plans de développement aux niveaux national, régional et international. Cela n'aurait pas été possible si cette approche n'avait pas été mise en place. • En général, les données de qualité ont éclairé le programme d'intégration dans la région en montrant les opportunités disponibles dans les différents PMR. Par exemple, le Programme de comparaison internationale produit des PPA qui permettent de comparer le PIB, les prix et les revenus dans différents pays.

CRITÈRE	ÉVALUATION SUCCINCTE (PAR POINTS)
<p>Plus grand impact sur le développement dans la coopération : L'impact sur le développement à obtenir par la coopération des pays est manifestement supérieur à ce que chaque pays aurait pu obtenir individuellement.</p> <p>Le projet continuera de montrer par la suite que l'impact sur le développement (à préciser par l'équipe, par exemple la réduction de la pauvreté, l'équité entre les sexes, le développement humain, etc.) ne sera accru que si l'objet du soutien est abordé dans un contexte régional avec la participation d'au moins deux pays (par opposition aux projets nationaux).</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les statistiques sont au cœur du programme de résultats et sont nécessaires pour renforcer la responsabilité, la transparence et les systèmes de gouvernance dans les PMR. Grâce à l'effort collectif du programme RCS au fil des ans, les PMR ont démontré qu'ils peuvent améliorer la disponibilité et la qualité des statistiques et des données lorsqu'ils bénéficient d'un niveau raisonnable d'assistance technique et financière. • La promotion de la production de données de qualité dans les PMR a accru l'intérêt des décideurs politiques à utiliser les données pour une prise de décision éclairée. La nécessité d'évaluer les résultats a été renforcée par la nécessité de mesurer les résultats.
<p>Effets sur le développement : Par rapport à la taille de l'investissement, le projet devrait produire de solides résultats en matière de développement et il existe des preuves documentaires complètes à cet égard :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Gouvernance renforcée • (Adoption de pratiques financières saines, harmonisation des pratiques de gouvernance, suppression des barrières commerciales, création d'emplois) ; • Développement des connaissances • (Amélioration de la collecte de données, diffusion des meilleures pratiques, afflux de cerveaux) ; • La durabilité environnementale et le changement climatique • (Moyens de subsistance durables, renforcement des capacités, adaptation au climat et protection contre les aléas climatiques) ; • Protection de la santé humaine (Surveillance des épidémies, limitation des maladies contagieuses, développement de nouveaux remèdes ou vaccins) ; • Intégration régionale (Promotion du commerce, amélioration de la sécurité, développement du secteur privé). 	<ul style="list-style-type: none"> • Les statistiques sont une question transversale qui éclaire les politiques visant à mettre en place des pratiques de bonne gouvernance et à renforcer la responsabilité, à développer les connaissances, à assurer la durabilité environnementale et le changement climatique, à protéger la santé humaine et à favoriser l'intégration régionale. • Les statistiques sont également essentielles pour faciliter l'évaluation de la fragilité et l'établissement de politiques visant à renforcer la résilience. • Le programme de développement international et continental, ainsi que le programme des High 5 de la Banque englobent ces critères de développement. Par conséquent, l'investissement continu de la Banque dans les statistiques tente de répondre aux besoins actuels, émergents et futurs. • En général, les programmes de renforcement des capacités statistiques ont conduit à un renforcement des connaissances grâce à l'amélioration de la collecte et de la diffusion des données. Cela a permis d'élargir la quantité et la qualité des statistiques pour informer toutes les dimensions économiques et sociales, y compris l'actuelle pandémie de COVID-19.

Annexe 3. Budget détaillé pour les ateliers, les services de consultants et la gestion de projet

A – Atelier (UC)

Thème de l'atelier	Montant (UC)	Année 1	Année 2
Ensemble minimum de données agricoles	216 397,13		X
Bilans alimentaires	216 397,13	X	
Cadre d'échantillonnage principal	216 397,13	X	
Registres statistiques des activités commerciales	216 397,13		X
Comptes nationaux	216 397,13	X	
Force de travail & LMIS	216 397,13		X
Statistiques du commerce	216 397,13		X
Statistiques de la dette	216 397,13		X
Validation des données du secteur financier africain	216 397,13		X
Validation des données PCI Afrique 2021	432 794,29		X
Développement de l'IHPC dans les CER	216 397,13	X	
SNDS & SRDS	216 397,13	X	
Statistiques de l'environnement	216 397,13	X	
Formation pratique régionale avancée sur D-Portal	216 397,13		X
Autoroute africaine de l'information	216 397,13	X	
Statistiques du genre	216 397,13	X	
Total	3 678 751,21	8	8

B – Services de consultants (UC)

Activités statistiques	N° de consultants	N° de mois	N° de jours	Honoraire mensuel (UC)	Honoraire journalier (UC)	Honoraire consultant (UC)	Est. coût de déplacement (UC)	Montant Total (UC)
Ensemble minimum de données agricoles	Consultant 1	9		2 979,07		26 811,60	5 647,97	32 459,57
	Consultant 1	9		2 979,07		26 811,60	5 647,97	32 459,57
Bilans alimentaires	Consultant 1	6		4 730,44		28 382,65	4 076,92	32 459,57
Entretien personnel assisté par ordinateur	Consultant 1	6		4 730,44		28 382,65	4 076,92	32 459,57
	Consultant 1	10		5 873,74		58 737,39	13 394,98	72 132,38
Pertes post-récolte et coût de production agricole	Consultant 1		56		540,99	30 295,60	5 770,59	36 066,19
	Consultant 1		56		540,99	30 295,60	5 770,59	36 066,19

Activités statistiques	No. Consultant	No. de mois	No. de jours	Honoraire mensuel (UC)	Honoraire journalier (UC)	Honoraire consultant (UC)	Est. Coût de déplacement (UC)	Montant Total (UC)
Cadre d'échantillonnage principal	Consultant 1		51		540,99	27 590,63	4 868,94	32 459,57
	Consultant 1		51		540,99	27 590,63	4 868,94	32 459,57
Rebasage du PIB	Consultant 1		78		540,99	42 197,44	8 006,69	50 204,13
	Consultant 1		78		540,99	42 197,44	8 006,69	50 204,13
	Consultant 1		78		540,99	42 197,44	8 006,69	50 204,13
	Consultant 1		78		540,99	42 197,44	8 006,69	50 204,13
Compte nationaux	Consultant 1		51		540,99	27 590,63	4 868,94	32 459,57
	Consultant 1		51		540,99	27 590,63	4 868,94	32 459,57
Registres statistiques des activités commerciales	Consultant 1		51		540,99	27 590,63	4 868,94	32 459,57
Force de travail & LMIS	Consultant 1		76		540,99	41 115,46	7 573,90	48 689,35
	Consultant 1		76		540,99	41 115,46	7 573,90	48 689,35
Statistiques de la dette	Consultant 1	5		5 770,59		28 852,95	7 500,00	36 352,95
	Consultant 1	5		5 770,59		28 852,95	7 500,00	36 352,95
Statistiques du commerce	Consultant 1	5		5 770,59		28 852,95	7 213,24	36 066,19
	Consultant 1	5		5 770,59		28 852,95	7 213,24	36 066,19
Validation des données du secteur financier africain	Consultant 1	22		2 704,96		59 509,21	12 623,17	72 132,38
Prix (Ménages, Loyers, Administrations publiques)	Consultant 1		422		468,86	197 859,11	18 538,02	216 397,13
	Consultant 1		422		468,86	197 859,11	18 538,02	216 397,13
Compte nationaux (PIB)	Consultant 1		422		468,86	197 859,11	18 538,02	216 397,13
Compte nationaux (FBCF : Machines et construction)	Consultant 1		90		396,73	35 705,53		35 705,53
Assurance de la qualité des données	Consultant 1		90		396,73	35 705,53		35 705,53
Exercice pilote pour l'intégration PCI-IPC	Consultant 1		90		324,6	29 213,61	13 705,15	42 918,76
	Consultant 1		90		324,6	29 213,61	13 705,15	42 918,76
Développement de l'IHPC dans les CER	Consultant 1		64		432,79	27 698,83	4 760,74	32 459,57
	Consultant 1		64		432,79	27 698,83	4 760,74	32 459,57
SNDS & SRDS	Consultant 1		83		522,96	43 405,66	16 704,66	60 110,31
	Consultant 1		83		522,96	43 405,66	16 704,66	60 110,31
	Consultant 1		83		522,96	43 405,66	16 704,66	60 110,31
Statistiques de l'environnement	Consultant 1		90		540,99	48 689,35	16 229,78	64 919,14
Évaluation et plans stratégiques du CRVS	Consultant 1		120		252,46	30 295,60	9 000,00	39 295,60
	Consultant 1		60		540,99	32 459,57	4 000,00	36 459,57
Numérisation du	Consultant 1		60		540,99	32 459,57	3c606,62	36 066,19

Activités statistiques	No. Consultant	No. de mois	No. de jours	Honoraire mensuel (UC)	Honoraire journalier (UC)	Honoraire consultant (UC)	Est. Coût de déplacement (UC)	Montant Total (UC)
CRVS	Consultant 1		60		540,99	32 459,57	3 606,62	36 066,19
Mise en place de formations et d'ateliers ouverts CRVS	Consultant 1		30		540,99	16 229,78	7 814,34	24 044,13
	Consultant 1		30		540,99	16 229,78	7 814,34	24 044,13
	Consultant 1		30		540,99	16 229,78	7 814,34	24 044,13
Statistiques du genre	Consultant 1		60		540,99	32 459,57	3 606,62	36 066,19
	Consultant 1		60		540,99	32 459,57	3 606,62	36 066,19
Analyse de la pauvreté et du genre	Consultant 1		54		396,73	21 423,32	7 429,63	28 852,95
	Consultant 1		54		396,73	21 423,32	7 429,63	28 852,95
	Consultant 1		54		396,73	21 423,32	7 429,63	28 852,95
	Consultant 1		54		396,73	21 423,32	7 429,63	28 852,95
Modélisation des besoins d'investissement AIKP	Consultant 1		60		360,66	21 639,71	7 213,24	28 852,95
	Consultant 1		60		360,66	21 639,71	7 213,24	28 852,95
Création de produits du savoir AIKP	Consultant 1		50		360,66	18 033,09	3 606,62	21 639,71
	Consultant 1		50		360,66	18 033,09	3 606,62	21 639,71
	Consultant 1		50		360,66	18 033,09	3 606,62	21 639,71
AIKP Analyse de données et établissement de rapports (pool de consultants)	Consultant 1		50		360,66	18 033,09	3 606,62	21 639,71
	Consultant 1		50		360,66	18 033,09	3 606,62	21 639,71
	Consultant 1		50		360,66	18 033,09	3 606,62	21 639,71
Collecte et validation des données AIKP	Consultant 1					18 033,09	7 213,24	25 246,33
	Consultant 1					18 033,09	7 213,24	25 246,33
	Consultant 1					18 033,09	7 213,24	25 246,33
	Consultant 1					18 033,09	7 213,24	25 246,33
	9 Local					64 919,14		64 919,14
Équipe de travail sur l'AIH	Consultant 1	14.5		5 409,93		78 443,96	15 219,93	93 663,89
	Consultant 1	14.5		5 409,93		78 443,96	15 219,93	93 663,89
	Consultant 1	14.5		5 409,93		78 443,96	15 219,93	93 663,89
	Consultant 1	14.5		5 409,93		78 443,96	15 219,93	93 663,89
	Consultant 1	14.5		7 934,56		115 051,14	15 219,93	130 271,07
Amélioration du système AIH							504 926,64	
TOTAL						2 860 583,20	534 254,80	3 899 764,80

C – Gestion de projet (UC)

Personnel	Nombre	Nombre de mois	Nombre de jours	Coût unitaire	Total
Coordinateur de projet RCS	1	27		8 655,89	233 708,90
Analyste de données / statisticien	1	24		4 327,94	103 807,62
Comptable de projets	1	27		4 327,94	116 854,45
Assistant comptable	1	24		2 524,63	60 591,20
Assistant administratif	1	24		1 586,91	38 085,90
Expert en approvisionnement	1	24		3 606,62	86 558,86
Assistant de voyage	1	24		1 803,31	43 279,43
Consultant, S&E en renforcement des capacités	1		120		30 295,60
Développement de système, S&E de renforcement des capacités	1				25 246,33
Sous Total					738 491,28
Dépenses administratives					
Autres dépenses de bureau					7 213,24
Frais bancaires					21 639,71
Installation / Rapatriement					8 655,89
Sous Total					37 508,84
Missions de Supervision	Nombre de personnel	Fréquence	Jours		
Billets	5	15		1 081,99	81 148,92
Per Diem	5	15	7	180,330943	94 673,75
					175 822,67
Rapport d'achèvement de projet					
Consultant			40	360,661887	14 426,48
Audits					36 066,19
Matériel de bureau					21 639,71
Logiciel					3 606,62
TOTAL					1 027 561,79

D — Décaissement pour les 37 PMR à faible revenu du FAD dans le cadre de la collecte de données du PCI 2021 (UC)

DECAISSEMENT PAR LE SECRETARIAT DU COMESA	MONTANT PAR PMR (UC)	Somme total allouée à l'ensemble des PMR en UC
<p><i>Décaissement en faveur des 37 pays africains à faible revenu du FAD : Bénin, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Centrafrique, Tchad, Comores, Côte d'Ivoire, Congo, Djibouti, Erythrée, Ethiopie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Kenya, Lesotho, Liberia, Madagascar, Malawi, Mali, Mauritanie, Mozambique, Niger, Rwanda, São Tomé & Príncipe, Sénégal, Sierra Leone, Somalie, Sud Soudan, Soudan, Tanzanie, Gambie, Togo, Ouganda, Zambie, Zimbabwe.</i></p>	25 343,87	937 720,91



E — Budget total

CATÉGORIE	Montant (UC)
Ateliers	3 678 751,24
Services de consultants + Décaissement en faveur des 37 PMR à faible revenu du FAD pour le PCI 2021	4 837 485,75
Gestion de projets	1 027 561,78
Coût de base	9 543 798,78
Aléas liés à la variation des prix	456 201,22
TOTAL	10 000 000,00

A. Information de base²	
Nom du Projet : Programme de Renforcement des Capacités Statistiques, Phase V	“Code SAP” du projet : P-Z1-K00-099
Pays : Multinational	Instrument de financement ³ : ID <input checked="" type="checkbox"/> IF <input type="checkbox"/> AB <input type="checkbox"/> PE <input type="checkbox"/> GU <input type="checkbox"/> APR <input type="checkbox"/> PP <input type="checkbox"/> FAR <input type="checkbox"/>
Secteur Responsable du Projet : Statistique	Chargé du Projet : Rees MPOFU
Date de la mission d'évaluation ex-ante : 28/10/2020	Date prévue de présentation pour Approbation : 06/04/2021
Spécialiste en sauvegarde environnementale : Uche DURU	
Spécialiste en sauvegarde sociale : xxxxx	
Catégorie environnementale et sociale : 3	Date : 5/3/2020
Type d'opération : OS <input checked="" type="checkbox"/> ONS <input type="checkbox"/> OBP <input type="checkbox"/>	
Ce projet est-il préparé dans un contexte de réponse d'urgence à une crise ou catastrophe ?	
Oui <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/>	
Ce projet est-il préparé sous dérogation de l'application du Système de Sauvegarde Intégré ?	
Oui <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/>	

B. Publication et Suivi de la Conformité	
B.1. Publication obligatoire	
Evaluation Environnementale et Sociale/Audit/Système/Autres (spécifier :)	
Le (s) document (s) a-t-il / ont-ils été publié (s) avant l'évaluation ex-ante ?	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/>
Date de publication dans le pays, par l'emprunteur/client	[Date]
Date de réception, par la Banque, de l'autorisation de publier	[Date]
Date de publication par la Banque	[Date]
Cadre de Politique/Plan d'Action de Réinstallation/Autres (spécifier :)	
Le (s) document (s) a-t-il / ont-ils été publié (s) avant l'évaluation ex-ante ?	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/>
Date de publication dans le pays, par l'emprunteur/client	[Date]
Date de réception, par la Banque, de l'autorisation de publier	[Date]
Date de publication par la Banque	[Date]
Cadre de Gestion/Plan d'Action pour les Groupes Vulnérables/Autres (spécifier :)	
Le (s) document (s) a-t-il / ont-ils été publié (s) avant l'évaluation ex-ante ?	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/>
Date de publication dans le pays, par l'emprunteur/client	[Date]
Date de réception, par la Banque, de l'autorisation de publier	[Date]
Date de publication par la Banque	[Date]
Si la publication dans le pays, de n'importe lequel des documents cités ci-dessus, n'est pas possible, bien vouloir fournir les raisons légales : NA.	

B.2. Indicateurs de suivi de la Conformité	
Est-ce qu'un budget et un calendrier appropriés, ainsi que des responsabilités institutionnelles claires, ont été préparés pour la mise en œuvre des mesures environnementales et sociales ?	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/>
Est-ce que les coûts liés aux mesures environnementales et sociales, y compris le mécanisme de gestion des plaintes ont été intégrés au coût total du projet ?	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/>
Le montant total pour la réinstallation des personnes affectées, tel qu'intégré dans le coût total du projet, est-il entièrement mobilisé et disponible ?	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/>
Est-ce que le système de suivi-évaluation du projet inclut le suivi des impacts et mesures de sauvegarde environnementale et sociale ?	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/>
Est-ce que les arrangements institutionnels adéquats ont été convenus avec l'emprunteur/client, puis intégrés correctement dans les accords juridiques du projet ?	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/>

C. Approbation			
Le projet est-il en conformité avec les exigences de sauvegarde environnementale et sociale de la Banque, et peut donc être soumis à l'approbation du Conseil d'Administration ?			
Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>			
Préparée par :	Nom	Signature	Date
Spécialiste en Sauvegarde Environnementale :	Uche Duru		05 mars 2021
Spécialiste en Sauvegarde Sociale :	xxxxx		
Chargé du Projet :	Rees MPOFU		08 mars 2021
Soumise par :			
Directeur sectoriel (OIC):	Louis. K. KOUAKOU		08 mars 2021
Approuvée par :			
Directeur SNSC :	Maman-Sani ISSA		19 mars 2021

² Note : Cette NOCES doit être en annexe du Rapport d'Evaluation ex-ante présenté à la Haute Direction puis au Conseil d'Administration.

³ ID=Investissement Direct ; IF=Intermédiaire Financier ; AB=Appui Budgétaire ; PE=Prêt Entreprise ; GU=Garantie ; APR=Accord de Participation au Risque ; PP=Prise de Participation ; FAR= Financement axé sur les Résultats.